

CONSULTEZ LE GUIDE T.V. A L'INTERIEUR

• ABONNEMENT (418) 862-1774

HEBDO
A

86ième année No.: 49 Mercredi le 3 novembre 1982

Tout comme Charlie,
procurez-vous
votre
St-Laurent-Écho

LE ST-LAURENT-ÉCHO

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

SOMMAIRE

Place aux lecteurs:
P. 4A
A noter:
P. 16-17-18A
Avis publics:
P. 18-19A
Horaire T.V.:
P. 11-12-13-14B
Carnet professionnel:
P. 22-23B
Petites annonces:
P. 17-18B
Répertoire:
P. 19B
Vestiaire à l'autre:
P. 5B

La dîme, s'il-vous-plaît

• Page 3A

Rosaire Gendron songe à se RETIRER de la POLITIQUE

• Page 6A



Lueur d'espoir de sauver l'Entraide Economique

• Page 5A

SPORTS:

Les Albatros au deuxième rang

• Page 2B

Une SEULE école de boxe chinoise à Rivière-du-Loup

• Page 8B

Doris Langlois remporte le 10 km du Cégep

• Page 3B



Information sur des programmes gouvernementaux



Les commerçants et personnes intéressés ont pu recevoir de l'information sur les différents programmes gouvernementaux offerts pour aider la petite entreprise. Cela se passait à l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup, mercredi dernier, dans le cadre de la semaine de la Petite Entreprise. On y a parlé, entre autres, de programmes de travail partagé, de programmes de subventions aux investissements et de programmes pour les manufacturiers. Une trentaine de personnes étaient présentes.
[Photo L.C.]

Police en alerte

Par: Rolland Marquis



Voils...Voils...Voils...

Des vols, des vols et encore des vols, tel est le sommaire de la dernière semaine car les voleurs furent encore très actifs. Fort heureusement, suite à un travail de longue haleine des enquêteurs de la Sûreté Municipale et aussi ceux de la Sûreté du Québec, plusieurs vols furent solutionnés grâce à l'arrestation de deux jeunes et ambitieux voleurs. Il y a deux personnes qui ont été prises la main dans le sac avec un vol à l'étalage; des accusations devant les tribunaux sous peu. Il y a aussi eu deux vols de bicyclettes et aussi trois bicyclettes qui ont été retrouvées au cours de la même semaine. Il y a aussi eu un vol d'engins de roue (4) sur un véhicule accidenté. Le dit véhicule avait été accidenté quelques heures auparavant, faut croire que les voleurs surveillent tout. La police a aussi reçu deux plaintes pour des vols qui furent perpétrés dans des automobiles. En terminant, disons qu'il y a eu huit autres vols de tout genre, c'est-à-dire avec effraction ou simple: des vols d'argent, d'article scientifique ou des bagatelles.

Fraudes...

La semaine passée, la police a mis la main au collet d'une personne qui se spécialisait dans la présentation de chèques sans provisions, communément appelés "Chèques de rubber". Le tout sera traduit devant les tribunaux sous peu. Dans un autre temps, un jeune homme fut intercepté après avoir dégusté un succulent repas dans un restaurant et avoir omis d'en acquitter la note \$\$\$.

Ivressomètre...

Les policiers municipaux ont été très vigilants au cours des derniers jours. En effet, ces derniers ont procédé à l'arrestation de trois individus qui conduisaient leur automobile alors qu'ils avaient les facultés affaiblies par l'alcool. Trois fois ont subi le test d'ivressomètre avec un résultat positif. Lorsqu'ils en auront fini avec la Justice et le Bureau d'Assurance automobile du Québec, sûrement qu'ils seront très malheureux: les \$\$\$, les points, la suspension du permis de conduire et plus tard, l'an prochain, le coût d'enregistrement qui sera augmenté au pro-rata des points. Toute une leçon à retirer de cette expérience.

Accidents...Tickets...

La fréquence des accidents a diminué considérablement dans les limites de notre belle ville; il faudrait que le tout se continue. Au cours des derniers 7 jours, il y a eu huit accidents et un seul a causé des blessures à une personne. Nos policiers continuent à distribuer des tickets, et au cours de la dernière semaine, il s'en est distribué une trentaine, dont douze (12) pour de la vitesse contrôlée par radar.

Accident mortel...

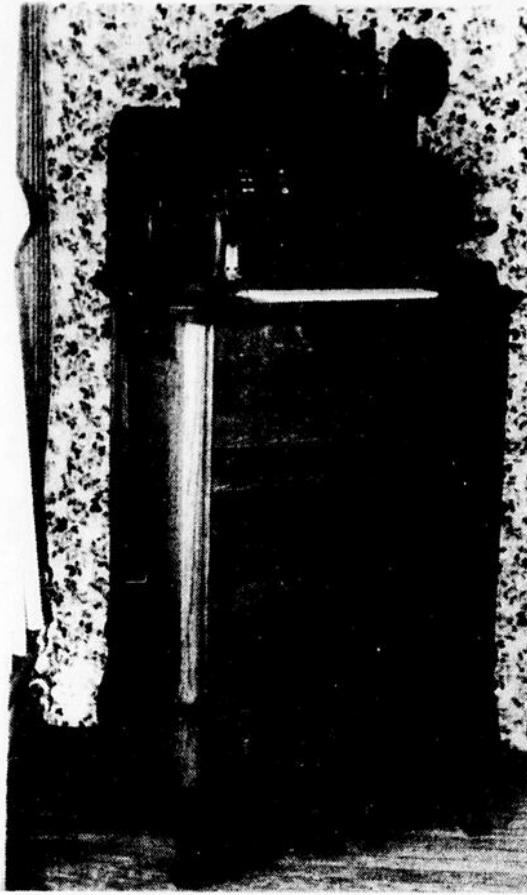
Vers 22.30 hres le 29 octobre dernier, un accident d'automobile a fait deux morts. L'accident est survenu dans le village de Sully, alors qu'un véhicule qui s'engageait sur la route 289 fut frappé de plein fouet par un autre qui circulait sur cette même route. C'est l'Agent Michel Ouellet du Poste de la S.Q. de Notre-Dame du Lac qui fait enquête dans ce cas. Les victimes: Lynda Caron, 16 ans, fille de Roland, de la rue de la Colline, Sully, cté Témiscouata et Monsieur Sylvain Beaulieu, 20 ans, 17 TransCanadienne, Notre-Dame du Lac.

Opération "Clic"

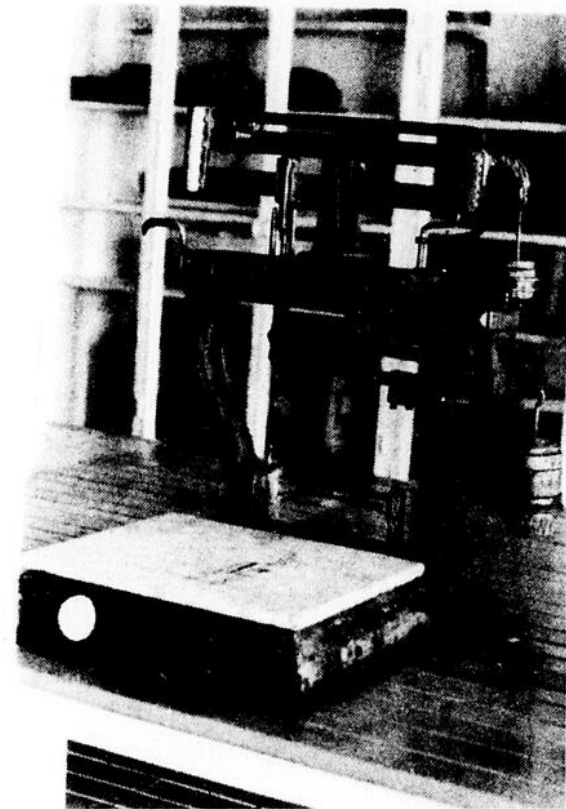
Du 1er au 7 novembre, tous les Postes de la Sûreté du Québec couvrant notre région seront en pleine opération Clic, c'est-à-dire ceinture de sécurité. Tous les agents seront très vigilants sur la route et feront des vérifications sévères. Nous croyons que le port de la ceinture réduit la gravité des blessures et sauve des vies lors d'accidents.

En automobile Attaches-toi!
Clic!!! Clic!!! Clic!!!

Commérages



Le Syndicat des cultivateurs à Saint-André de Kamouraska est vraiment le reflet du patrimoine. Nous y avons trouvé une caisse National datant de 1900 avec plusieurs tiroirs pour 5 à 6 commis. M. Guy Lavoie, propriétaire nous a dit qu'elle était finie en chêne avec tête en cuivre.



Toujours dans nos découvertes au Syndicat des cultivateurs, nous avons aperçu une balance à poids. Un des premiers modèles qui pesait et donnait le prix. Elle date des années fin 1800, début 1900. Il y en aurait trois de ce genre dans l'Est du Québec.

Il y a diverses façons de dévaliser une Caisse Populaire. Certains [la majorité même] préfèrent les vols à main armée, vite faits, bien faits. Certains par contre n'hésitent pas à se mettre en frais, c'était le cas à Saint-Modeste. En effet, de nuit des cambrioleurs ont défoncé un mur de béton pour traverser la cloison séparant le garage municipal de la Caisse Pop, ensuite à la torche acétylène, ils ont ouvert le coffre-fort. C'était dans la nuit du 3 au 4 octobre. Mais tous leurs efforts ont été chichement récompensés puisqu'ils n'y ont trouvé que la réserve de monnaie (moins de 1 300\$), celle des billets n'était pas là. Pour se venger ils ont renversé tous les dossiers. Peut-être opteront-ils à l'avenir pour les hold-up, attention!!!

Pas question de risquer une seule cent de la dime ou des quêtes des paroissiens à Saint-Patrice. Le Curé M. Martin Cloutier, en bon administrateur ne garde aucune somme d'argent liquide au presbytère. Avis aux voleurs, visites inutiles interdites.

Il ne manque qu'une personne pour le conseil d'administration du Centre d'action bénévole du Grand-Portage. Cette personne devra être de la région des Basques, alors un petit coup de coeur aux Basques. Pour ce qui est des membres officiels de ce conseil, on retrouve à la présidence Mme Aliet Gendron de Rivière-du-Loup, Mme Yvette Levasseur, vice-présidente des Frontières, Mme Nicole Buisnières, de Rivière-du-Loup et trésorière, M. Gilles Chartier des Frontières, secrétaire, les directeurs, M. Céline Lavoie, des Frontières, M. Camille Dionne, Témiscouata, Mme Marcelle Morin, des Basques, Mme Jeanne D'Arc Sirois des Basques, Mme Claire Rousseau, Témiscouata et Mme Laurette Ruest, Témiscouata.

Des solliciteurs de publicité rejoignent plusieurs marchands et organismes de Rivière-du-Loup pour la revue annuelle de ce corps policier. Il s'agit de représentants montréalais ayant reçu le mandat de cueillir la publicité nécessaire à cette publication, a expliqué le président du syndicat des policiers M. Marcel Lévesque. Les revenus permettent aux policiers de soutenir diverses activités dont un club de hockey pee-wee et la collecte de sang etc...Mais pour votre protection, vérifiez toujours auprès des policiers pour connaître l'identité de ceux qui les représentent.



Un prix de consolation. Pour le consoler de n'avoir pas réussi à tuer son original, au cours de sa semaine de chasse à Saint-Honoré, les confrères policiers de l'agent Michel Nadeau lui ont offert cette magnifique tête de vache. Un trophée qu'il s'est empressé de camoufler. Meilleure chance la prochaine fois.

Il faut cesser de s'en remettre toujours aux mains de l'Etat-biberon, a déclaré le député Daniel Johnson devant l'Association des distributeurs de crédit la semaine dernière. Une expression de plus en plus actuelle.

Ceux et celles qui veulent se faire entendre lors des audiences sur les arrosages contre la tordeuse pourront prendre connaissance du plan du Gouvernement à la bibliothèque du Cégep de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'une bricole de documents de 8 pouces (20 centimètres pardon) très techniques. Cette bibitte sera donc assomante jusqu'à la fin.

"On est bon garçon en désespoir" a lancé le maire de Saint-Modeste, M. Jos Roy au sujet de la contribution de 5000\$ des municipalités rurales au sommet économique. Ces municipalités sont celles qui profiteront le moins directement de cette activité mais, d'ajouter le préfet Michaud, "aujourd'hui il faut penser régional".

A Notre-Dame-du-Portage:

Paul Chassé veut une municipalité petite et belle

[M.R.] S'il accède à la mairie de Notre-Dame du Portage le 7 novembre prochain, Paul Chassé n'a pas l'intention de lancer cette municipalité dans l'expansion ni industrielle ni domiciliaire. Il souhaite conserver à ce village sa beauté, son harmonie et sa taille.

C'est ce qu'il expliquait en conférence de presse, vendredi dernier, en rendant public son programme. Selon l'opinion de Paul Chassé, il n'est pas le temps de projeter tout un réseau d'aqueduc et d'égout dont le coût pourrait dépasser 10 millions \$ entraînant ainsi une augmentation très importante des taxes des contribuables. C'est pourquoi avant d'ouvrir de nouveaux secteurs domiciliaires qu'il faudrait ensuite fournir en services ce qui pourrait

contraindre la municipalité à se doter d'un réseau d'aqueduc et d'égout, le candidat Chassé affirme qu'il faudrait d'abord remplir les espaces de lotissement disponibles.

De plus, il n'entend pas s'acharner pour obtenir l'accessibilité du gaz naturel dans le village puisque selon son sondage auprès des gens cela n'est pas une préoccupation des villageois à date. Il n'entrevoyait pas non plus tout mettre en oeuvre pour conserver la base d'arrosage contre la tordeuse à l'aéroport car, dit-il: qu'est-ce que nous en retirons à Notre-Dame du Portage? Rien, sinon les dangers?.

C'est davantage au niveau des dossiers reliés au tourisme que le candidat à la mairie

prévoit débattre le plus vigoureusement le développement de Notre-Dame-du-Portage. Ainsi appuie-t-il la Chambre de Commerce dans ses efforts pour conserver et améliorer la maison provinciale du tourisme dans cette municipalité et pour installer une marina près du quai fédéral.

Etant lui-même à l'origine du retrait de ce village, de la Corporation de promotion industrielle, Me Chassé attendra que la Corporation ait fait rapport sur ses efforts pour recruter de nouveaux membres-cotisants avant de proposer la réinsertion de Notre-Dame-du-Portage.

Pour assurer la qualité de vie de ce village, l'aspirant Paul Chassé veut se faire le chien de garde du règlement d'urbanisme. La dimension des terrains et bâtisses, les normes pour les puits et fosses septiques et le coup d'oeil général sont autant d'éléments qui seraient étroitement surveillés, a-t-il affirmé.

Entre le clan des résidents de toujours à Notre-Dame du Portage et les nouveaux arrivants Me Chassé propose de favoriser la conciliation. Il se propose lui-même comme étant l'un de ces nouveaux qui ont aussi à coeur le développement harmonieux du village que ceux qui y sont nés.

Puisque la majorité des décisions à incidence importante sont prises à un autre échelon qu'à la table du conseil municipal mais plutôt à la Municipalité régionale de comté (MRC), le candidat

Chassé a dit avoir hâte d'aller s'asseoir à cet endroit. Dans la complexité toujours plus

grande des lois régissant les municipalités et la modification des structures l'avocat

Chassé soutient que sa formation ajoutée à son expérience de deux ans à titre de conseil-

ler lui permettront de tirer les meilleurs avantages pour cette municipalité.

La dîme S.V.P.

Par Lyne Chassé

A chaque automne par coutume, les citoyens en tant que paroissiens sont appelés à contribuer financièrement à l'administration de leur Fabrique; il s'agit de la capitation connue sous l'appellation familière de dîme.

Le curé de la paroisse de Saint-Patrice, M. Martin Cloutier a bien voulu nous expliquer ce qu'est la dîme.

Selon les règlements diocésains (loi des Fabriques) toute personne ayant 18 ans et plus est obligée de verser une certaine somme d'argent à la Fabrique (les étudiants sont exemptés) et ceux ou celles qui ont moins de 18 ans et qui travaillent peuvent le faire mais ce n'est pas une obligation. Il pourrait même y avoir recours devant les tribunaux si un citoyen ne payait pas mais pour Martin Cloutier là n'est pas le but recherché et à sa souvenance dans le diocèse, cela ne s'est jamais produit.

Il nous rappelle que la dîme autrefois était la dixième partie des fruits de la récolte que donnait le cultivateur à son curé qui souvent vendait les produits pour vivre. Dans l'ancien testament, on parlait de la dîme et au Canada, Mgr Laval établit la première date à 1663, sanctionnée quelques années plus tard par les autorités civiles pour avoir droit de recours. Aujourd'hui cette pratique a été modifiée et la dîme est devenue depuis une trentaine d'années, la capitation qui tire son appellation de "per capita": par tête. Ceci s'explique, d'après M. Cloutier par le fait que la contribution monétaire a changé d'orientation de familiale, elle est devenue individuelle alors qu'on assistait au phénomène d'urbanisation. Aussi, depuis 1970 approximativement, la capitation n'est plus payée au curé mais à la Fabrique et permet, entre autres, précise M. Cloutier d'aider à défrayer les coûts de chauffage et es salaires.

frais de chauffage, souligne le curé Cloutier, ils ont doublé en cinq ans au presbytère Saint-Patrice et à cela s'ajoute, l'ajustement normal des salaires de la Fabrique.

Pour Martin Cloutier, la capitation est un geste de solidarité humaine pour des croyants de foi qui reconnaissent que la Fabrique leur donne des services et il nous affirmait que la collecte annuelle de la capitation le 24 octobre dernier s'est faite par quelque 160 paroissiens bénévoles dont certains d'entre eux ne pratiquent peut-être pas régulièrement mais ont la



Le curé de Saint-Patrice, M. Martin Cloutier. [Photo L.C.]

foi et sont solidaires de la communauté.

Pour Saint-Patrice, en cinq ans, la capitation va toujours en

augmentant alors qu'il en coûte pour 1 an 13\$ par personne et 25\$ par couple; ce qui équivaut à 0,03\$ (3 cents) par jour.

Les agents de la faune veulent être comme la S.Q.

Par Lyne Chassé

Sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1981, les agents de conservation de la faune entendent réclamer des salaires et conditions de travail équivalents à ceux des autres corps d'agents de la paix dont la Sûreté du Québec.

Telle est l'information que nous livrait Luc Bruneau, délégué de griefs et agent de conservation de la faune.

En négociations depuis la fin de leur convention, les agents de conservation au nombre de 450 permanents et 115 occasionnels au Québec revendiquent une clause salariale qui comblerait l'écart avec les autres corps de la paix. Dans les chiffres, après cinq ans de travail, un agent de la S.Q. gagne 27 000\$ alors qu'un agent de conservation gagne 22 380\$.

Au niveau des conditions de travail, soutient M. Bruneau, ils veulent un horaire de travail qui ressemble à celui des employés du secteur privé. Il précise que leur semaine de travail peut varier de 56 à 64 heures soit avec 7 jours de travail consécutifs, 2 jours de congé, 8 jours de travail et

4 jours de congé avec une fin de semaine par trois semaines.

De plus, explique-t-il, les agents de conservation qui font partie depuis le 9 mars 1982, du Syndicat des agents de conservation de la Faune du Québec (auparavant ils étaient rattachés au Syndicat des agents de la paix de la Fonction publique du Québec) revendiquent au niveau des assignations. Par exemple, il cite que l'agent est tenu de travailler sans avoir l'opportunité de revenir à son domicile à la fin de la journée d'où des problèmes d'ordre familial peuvent surgir. Aussi, les agents, selon Luc Bruneau, contestent le fait que l'employeur peut dépiacer des agents pour des périodes indéfinies avec comme motif invoqué les besoins du service.

Dans les autres demandes, on note que les employés occasionnels soient inclus dans la convention, le maintien de la clause de la sécurité d'emploi, régime de retraite similaire à celui de la Sûreté du Québec, processus de règlement et d'arbitrage des griefs et des différends, droit d'absence pour activités syndicales.

D'autre part, le Syndicat des agents de conservation considère que les négociations sont d'autant plus difficiles que le gouvernement tente d'uniformiser les conventions collectives au sein de la fonction publique.

Signalons qu'un comité de coordination des moyens de pression a été mis sur pied à la suite de l'attitude du Ministère du Loisir chasse et pêche, a-t-on appris.

Rappelons que le travail des agents de conservation est de contrôler et de vérifier si en période de chasse ou de pêche ou en tout autre temps de l'année, le citoyen est en règle avec la loi. Il signale notamment toute infraction, fait enquête, voit au respect des territoires et des limites prescrites, patrouille, participe au recensement du gibier et contrôle des prédateurs. A cet effet, M. Bruneau espère que dans les moyens de pression que pourraient avoir à prendre les agents, la population ne sera pas lésée dans les services. On sait que les agents de conservation n'ont pas droit à la grève étant considérés comme service essentiel.



Persuadé que la puissante ville de Rivière-du-Loup tentera de submerger les petites municipalités le candidat Me Paul Chassé veut aller s'asseoir à la table de la municipalité régionale de comté (MRC) pour contrer cela.

[Photo Mireille Robitaille]

Résultats

Date [29-10-82] 184231 **250 000\$**

Inter Loto Gros lots de 25 000\$

84231 2 500\$	913860	NUMÉROS MOBILES	
4231 250\$	404849	47382 2 500\$	
231 50\$	034278	7472 250\$	
31 10\$	Numeros non décomposables		242 50\$

Super Loto Date [31-10-82]

Lots de 100 000\$ Numeros non décomposables

1479923 3080651 3189518 2704248	4 GROS LOTS 1 000 000\$ chacun
--	--

pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres	50 000 \$
5 derniers chiffres	5 000 \$
4 derniers chiffres	500 \$
3 derniers chiffres	100 \$
2 derniers chiffres	10 \$

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Seulement, pour les

Place aux lecteurs

N.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le Saint-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

Qui élirons-nous maire de Ville Pohénégamook?

Voterons-nous pour Léo Laplante et son parti qui, avec la fusion des trois villes, nous ont valu:

- L'endettement excessif de la ville de Pohénégamook
- L'augmentation astronomique des taxes municipales avec pour résultat qu'un grand nombre de citoyens ne sont pas en mesure de payer leurs taxes municipales.
- Le régime du favoritisme: certains contribuables sont exemptés de payer leurs taxes municipales durant une période de cinq ans.
- L'obligation financière pour Saint-Eleuthère et Sully, de payer l'endettement d'Estcourt.
- L'exode de bon nombre de nos meilleurs citoyens vers des lieux moins endettés.

A vous maintenant de choisir entre:
Léo Laplante et son parti, qui nous ont endettés et qui continueront de nous endettier s'ils sont reportés au pouvoir.
ET
Delphis Roy, qui a allégé notre fardeau financier et qui continuera de le faire jusqu'à extinction totale de notre dette. Sa réélection est porteuse de garanties de toutes sortes pour nous tirer de notre bouvier financier. Sa réélec-

tion est également révélatrice d'un avenir prometteur à tous points de vue. Il a fait ses preuves et continue toujours dans la même veine.

VOTONS TOUS POUR DELPHIS ROY LORS DES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Roger Grondin, ancien vice-président du Comité des Citoyens de Ville de Pohénégamook.

Soutane et collet romain

La toute récente décision de l'évêque de Rome de ramener l'usage obligatoire de la soutane pour les fonctions liturgiques et le collet romain pour l'habit de rue a été très remarquée et comporte une signification profonde. Il ne faudrait pas se borner à y voir une proclamation péjorative d'un effort d'embrigadement par l'imposition d'un simple uniforme, comme l'insinue subtilement une caricature récente de l'événement. Le geste s'impose plutôt comme une double affirmation: celle d'abord, bien spécifique et voulue, de l'exemple afin d'engager universellement à mettre partout en pratique l'exhortation maintes fois répétée publiquement par le Saint Père en divers pays, dans des interventions bien marquées, interventions identifiables en au moins dix-neuf textes officiels; car les paroles s'envolent, l'exemple, lui, entraîne.

temps, des signes visibles de la consécration de vos vies. Les gens ont besoin de signes, de choses qui leur font penser à Dieu dans cette cité séculière moderne où ne subsistent que bien peu de signes qui renvoient au Seigneur. Ne contribuez pas à "expulser

Dieu des rues du monde" en sécularisant votre façon de vous vêtir et de vous comporter". (Cf. Osservatore Romano, 1er oct. 1979). Remarquons encore qu'il faisait cette remarque en Irlande, donc pas seulement pour Rome. Bien sûr, cette disposi-

tion fournit pertinemment au prêtre un rappel personnel et constant de sa propre identité et appartenances à chaque fois qu'il revêt ces signes qui lui sont particuliers.

Rodrigue Côté, o.m.i. Ste-Foy.

Appel à tous

L'hiver a déjà fait chez-nous ses premiers pas, mettant en fuite été et chaleur solaire. Tandis que les cheminées s'apprentent à prendre le relais, les organisateurs de la collecte pour le chauffage au monastère des Clarisses, vous rappellent que des bénévoles se présenteront chez-vous, dimanche le 7 novembre, pour recueillir les offrandes que vous destinez à cette cause. Si vous êtes absents, ou non visités, lors de la col-

lecte, vous pouvez adresser directement vos dons au monastère des Clarisses, d'où on accusera réception.

A tous ceux qui collaboreront, en donnant de leurs biens ou de leur temps, à l'oeuvre spirituelle des Soeurs Clarisses, nous disons d'avance notre plus chaleureux merci, assurés que nous sommes de votre généreuse contribution.

Les membres de la Société St-Jean-Baptiste de R.D.L.

La seconde affirmation implicite dans cette décision, c'est l'importance du signe dans la vie, surtout à un moment où l'on perçoit de moins en moins l'impact du sacerdoce en un monde de plus en plus sécularisé. Cela avait été exposé avec une évidence fulgurante dans une entrevue avec les religieux et religieuses de même que les prêtres en Irlande, à Maynooth, en 1979: "N'hésitez pas, disait le pape, à vous rendre reconnaissables et identifiables dans les rues...Croyez en la valeur, pour les hommes et les femmes de notre



Mme Rita Trottier. Dr. Yves Godbout, Mme Yvonne Dubé.

Pour le coeur, les Filles d'Isabelle reprennent la route

[M.R.]-Pour le coeur, les Filles d'Isabelle de la région de Rivière-du-Loup et du Témiscouata reprendront la route en novembre afin de recueillir les fonds.

my, Saint-Antoine, Saint-Honoré, Saint-Alexandre, Saint-Louis du Ha! Ha!, Cabano et Dégelis. L'année dernière ces femmes avaient recueilli 23 000\$ pour la Fondation des maladies du coeur, l'objectif cette année, précise la coordonnatrice est d'égaliser cette somme. A Rivière-du-Loup, la collecte sera dirigée par Mme Thérèse Marchand (la régente du Cercle de Rivière-du-Loup est Mme Y-

vonne Dubé), à Cabano elle le sera par Mme Eliane Lévesque tandis qu'à Dégelis, c'est la Régente Mme Magella Lachance qui s'en occupera.

Les Filles d'Isabelle amorcent leur sixième campagne pour les maladies du coeur, elles ont confié la présidence d'honneur au maire et médecin Yves Godbout qui a proclamé novembre, mois de la Fondation des maladies du coeur.

C'est la première fois que ces deux régions feront la sollicitation de porte à porte en novembre plutôt qu'en février a souligné la coordonnatrice Mme Rita Trottier. Tant pour accommoder le travail des bénévoles à une période où la température est généralement plus clémente que pour occuper une période où il y a moins de souscriptions, la section Rivière-du-Loup et Témiscouata a décidé de devancer sa campagne annuelle. La collecte 1981-82 avait eu lieu en février, celle de 1982-83 aura lieu en novembre mais la prochaine n'aura lieu qu'en novembre 1983.

C'est donc dire que les 250 Filles d'Isabelle de ce territoire aidées d'une centaine de bénévoles visiteront les foyers de Rivière-du-Loup, Cacouna, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Arsène, Saint-Epiphanie, Saint-Hubert, Saint-Pierre-La-

Éditorial



2 notes d'espoir

La démarche réaliste et franche de la Société d'entraide économique de KRT et la démarche plus résolument engagée de la Municipalité régionale de comté à l'endroit d'un sommet économique ont permis d'entendre deux notes d'espoir dans la symphonie généralement morose de l'actualité.

Dans les deux cas, il s'agissait d'un changement de cap assez radical. Mais ces deux organismes touchent une très grande proportion des gens du territoire, cette nouvelle attitude risque donc d'avoir une grande influence.

En abordant avec franchise la sérieuse impasse dans laquelle l'Entraide s'est enlisée depuis plusieurs mois, les administrateurs ont consolidé leur crédibilité et de plus, ils obtiendront plus facilement la collaboration et l'appui si essentiels à la survie de cette institution. Les faits et les chiffres ont pu être étalés, les opinions exprimées sans animosité. Mais la faible participation des membres devenus actionnaires (moins de 10%) et le mutisme général au moment d'adopter les règlements généraux de la nouvelle Société a de quoi inquiéter. Car d'une part, le nombre de présence donne peut-être l'indice de désenchantement des membres à l'égard de l'Entraide et d'autre part, leur imprudence à adopter les règlements généraux sans les lire laisse à penser que l'erreur de l'Entraide n'a pas été comprise et qu'elle pourra donc se répéter naïvement encore.

Les maires des municipalités rurales de la région loupéroise sont sortis de leur léthargie en assortissant leur appui moral à un sommet économique d'une enveloppe budgétaire de 5 000\$. Ce geste aura une valeur d'exemple pour les autres partenaires de cette entreprise encore embryonnaire. Puisque les municipalités rurales sont parmi celles qui ont le moins à attendre directement de ce sommet, leur action désintéressée est une manifestation évidente de la solidarité et de la concertation réclamée unanimement.

En communiquant ainsi l'espoir, les deux organismes fournissent l'ingrédient premier de la relance économique. La voie est tracée d'autres voudront-ils emboîter le pas?

Mireille Robitaille.

L. St-Laurent-Echo

16, Du Domaine Rivière-du-Loup G5R 4C3
Tél.: 862-1774

HEBDOMADAIRE REGIONAL

<p>Directeur Georges Fraser</p> <p>Comptabilité Henri Lévesque</p> <p>Coordonnatrice à la publicité Marthe Paré</p> <p>Publicitaires Pierre Lévesque Magella Fluet Maurice Paré</p>	<p>Rédactrice en chef Mireille Robitaille</p> <p>Journalistes Beauvais Bérubé Lynne Chosse</p> <p>Chef d'atelier France Drapeau</p> <p>Pages sportives Gilles Label</p>	<p>Tirage et distribution Hugues Bérubé</p> <p>Abonnement Tél.: 862-1774</p> <p>Tombée de la publicité Jeu: 17 heures</p> <p>Tombée des nouvelles (Pour communiqués) Vendredi: 12 heures.</p>
---	---	---

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.
Courrier de la deuxième classe.
Enregistrement no. 0758

Vendu à la pièce ou par abonnement.
Abonnement 1 an: \$17.50
Autres pays: \$60.00

Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent-Echo.

Lueur d'espoir de sauver la Société d'entraide économique

Par Mireille Robitaille

Le conseil d'administration de la nouvelle Société d'entraide du KRT entretient une lueur d'espoir de sauver cette institution régionale de la faillite.

C'est le message adressé par les administrateurs aux quelque 485 actionnaires présents pour l'assemblée générale de fondation, mardi le 26 octobre dernier. Même s'ils disent connaître maintenant tous les éléments qui influent sur l'évolution de l'ex-caisse et être en mesure d'agir promptement et efficacement, le conseil d'administration entrevoit la prochaine année comme étant très délicate pour décider de la survie de la nouvelle Société.

La diminution de 26% des actifs, le déficit accumulé de 2,949,000\$, la possibilité de perdre les placements de 3,141,000\$ faits par l'ex-Caisse à l'ex-Fédération maintenant en faillite, la mauvaise qualité du porte-feuille de prêts qui entraînera plusieurs reprises et ventes sont autant d'éléments sombres au dossier révélé par les administrateurs.

Par contre, les administrateurs ont souligné avec satisfaction le renouvellement des dépôts à terme dans une mesure de 90%, l'inscription de 245 nouveaux plans d'épargne en 20 jours dans le PPA (placement mensuel pré-autorisé), le nouvel élan remarqué dans l'opération de la Société depuis l'entrée en fonction du nouveau directeur-général M. Rolland Massé.

Le président M. Jean Léon Marquis n'a pas hésité de qualifier de crise la situation que traverse encore la Société c'est pourquoi dit-il, "elle doit être suivie de très près". Il a même proposé de réunir fréquemment les

actionnaires au cours de la prochaine année afin de les informer de l'évolution de la situation.

Pour améliorer la liquidité de la Société, celle-ci mettra en vente plusieurs de ses actifs, averti le président Marquis, il faut dit-il rentabiliser les prêts c'est pourquoi un agent de collection a été embauché temporairement. Par ailleurs, des efforts importants se font pour vendre ou louer les immeubles repris ce qui avait été grandement négligé selon lui.

Très calme

C'est dans le plus grand calme et en certains moments dans un profond mutisme que les 485 actionnaires présents ont adopté les divers items à l'ordre du jour. Ainsi en est-il des règlements généraux de la nouvelle société que les membres avaient reçu à l'entrée de la salle et qui ont été adoptés sans être lus. Seuls les bilans d'ouverture de la Société et de fermeture de la Caisse ont amené une dizaine de questions de la salle. Finalement, l'élection des nouveaux administrateurs s'est effectuée par une motion reportant les 7 membres du conseil d'administration de même que les 6 membres de la commission de crédit et du conseil de surveillance à leur poste pour une année. C'est donc dire que la Société sera administrée par MM. Jean-Léon Marquis, Yves Massé, Louis Dubé, Léonce Vézina, Raymond Boucher, Benoît April, Camille Dumais. Tandis qu'au Conseil de surveillance, il y aura Me Thérèse Thivierge, Me Michel Ouellet et Henri Vaillancourt. Les actionnaires ont également proposé de reconfermer le dossier de la vérification des livres au comptable M. Noël Madore de la firme Corriveau, Bujold, LaVoie, Madore et associés.

Des chiffres

En fermant les livres de l'ancienne Caisse d'entraide économique au 31 mai celle-ci indiquait un actif diminué de 26% par rapport à l'année précédente puisqu'il était passé de 34 443 000\$ à 25 301 000\$. Parmi les éléments importants, soulignons le placement d'une somme de 3 141 000\$ de la Caisse auprès de la Fédération somme présentement gelée depuis la mise en faillite de la Fédération et qui, selon le président Marquis, risque d'être perdue puisque à titre de propriétaires les nouvelles sociétés d'entraide seront les dernières à être payées dans cette liquidation. Par ailleurs, la caisse KRT avait aussi une dette à l'égard de cette même Fédération d'Alma (à l'époque) de 2 432 000\$. Dans le même processus de liquidation, la Caisse KRT pourrait être forcée de s'acquitter de cette dette et ne pourrait pas offrir de l'inscrire en compte-à-compte, a expliqué Me Franck Lemieux puisque cela créerait un traitement préférentiel pour un débiteur à la fois créancier. Des avis juridiques de la nouvelle Fédération des Sociétés d'entraide auraient indiqué que des recours légaux pourraient être utilisés par les Sociétés afin de récupérer leurs placements et réduire ainsi leurs pertes, a précisé M. Marquis.

La Caisse avait réduit ses prêts hypothécaires qui atteignaient 24 328 000\$ seulement à la fin de mai mais la provision pour créances douteuses elle a été augmentée de 61% passant de 301 582\$ à 2 415 000\$.

L'opération de la Caisse jusqu'au 31 mai entraînait un surplus de 198 000\$ mais les escomptes que l'insti-

tution a dû consentir sur les prêts vendus pour trouver la liquidité requise de même que la dévaluation des placements à la Fédéra-

tion et l'importance des mauvaises créances ont entraîné un déficit de 3 566 000\$.

Les 5 800 action-

naires de l'institution ont confié 9 697 000 en dépôts à terme, 8 401 000\$ en dépôts de transformation (65% du capital social main-

tenant protégé), 513 844\$ en dépôts d'épargne et 4 502 000\$ en capital-actions (capital de risque donc non-assuré).



Une équipe de soins intensifs veille étroitement sur la Société d'entraide économique KRT, ont révélé les administrateurs (dans l'ordre habituel)

MM. Raymond Boucher, Jean-Léon Marquis et Louis Dubé. [Photo M.R.]

Ce chèque vaut 200,00\$

à l'achat de tous modèles 1977 à 1983 neufs ou usagés chez 4-Saisons.



4-Saisons
CONCESSIONNAIRE FORD

N.B. Doit être présenté avant livraison.

101 Blvd Cartier
Rivière-du-Loup
862-6324

Folio 4
Négociable avant 30 novembre '82

Payez à l'ordre de.....4-Saisons Ford.....\$200.00

.....deux cents.....00 dollars.

Limite à un chèque par véhicule acheté

Signez ici
C'est du cash.

Cette semaine, réfléchissez avant de jeter votre journal, il peut valoir \$200.00.



LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION POUR LA
FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

AURA LIEU DU 1er AU 30 NOVEMBRE

Les Filles d'Isabelle aidées de bénévoles visiteront vos foyers.

Soyons généreux. Donnons de tout coeur pour une si grande oeuvre.

Les maires ruraux mettent 5 000\$ dans la cagnotte

[M.R.]—Pour manifester leur conviction ferme dans la tenue d'un sommet économique à l'échelle du territoire qu'ils représentent les 15 maires ruraux de la Municipalité régionale de Comté [M.R.C.] de Rivière-du-Loup verseront 5 000\$ dans la cagnotte.

C'est ce qu'ils ont décidé à la suite de l'une des rares colères du préfet M. Emilien Michaud, jeudi le 28 octobre dernier, indisposé à la fois par les écrits critiques et le manque d'implication des maires à l'égard de ce projet, M. Michaud a lancé: "en voulez-vous un sommet ou non?"

La discussion qui suivait a permis à certains maires de dire



Invité de la MRC, M. Yves Bécott est venu expliquer le règlement de contrôle intérimaire à l'intérieur du schéma d'aménagement que la M.R.C. entamera bientôt. Il a affirmé aux maires que leur M.R.C. avait une bonne longueur d'avance sur plusieurs autres. A ses côtés, on aperçoit MM. André Guay et le préfet Emilien Michaud.

du programme FRIC du Conseil régional de développement, contribuera 9 000\$ au sommet économique qui selon les prévisions coûterait 91 000\$. Soulignons que la ville de Rivière-du-Loup ne faisait pas partie du Conseil de Comté.

Selon leurs commentaires, les maires ont

admis la nécessité d'un tel sommet pour promouvoir l'essor de la région même s'ils ne se font pas d'illusion et qu'en juin il restera des chômeurs mais ils croient ainsi pouvoir relancer un peu l'économie du milieu vers juin, date prévue pour le sommet. Soulignons que la ville de Rivière-du-Loup n'a pas

elle, engagée de montant dans ce projet, le maire Godbout a souligné par contre que 5 municipalités membres de la Corporation de promotion industrielle pourraient payer en double puisqu'elles paient déjà leur cotisation à la Corporation qui elle souscrita 3 000\$ à ce sommet.

Les enseignants prêts à la grève

[M.R.]—Les enseignants de tout le territoire sont prêts à déclencher une première grève de 24 heures comme mesure de pression dans la négociation de leur convention collective avec le Gouvernement.

En effet, jeudi le 28

octobre, 572 d'entre eux ont voté en faveur de la grève, 99 ont voté contre et 11 se sont abstenus. Le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (S.E.G.P.) dispose donc maintenant d'un mandat de grève qu'il

pourra utiliser au moment jugé opportun.

Au cours de la même rencontre, les enseignants ont rejeté le projet de restructuration scolaire du ministre Camille Laurin.

Assurance...

Eliminez l'inquiétude!



Protégez vous de tous les risques de la conduite automobile. Les coûts de réparation sont de plus en plus élevés... Une bonne assurance automobile c'est un investissement sûr.

La Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie du comté de Rivière-du-Loup

SIÈGE SOCIAL
135 St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte 898-2311
ROLAND OUELLET, sec.-gér.

JEAN RIOUX
L'Isle-Verte
898-6350

LUCIEN GAGNON
Saint-Patrice
862-6814

RENAUD DIONNE
Cocouba
862-7805

qu'ils voyaient peu de retombées directes pour les municipalités rurales dans ce sommet, certains ont demandé qu'il y ait un autre s'impliquerait financièrement dans cette activité. Finalement, le préfet Michaud a souligné qu'il était un peu ridicule pour lui de se faire

le principal promoteur d'un projet lancé par son adversaire (le député Jules Boucher) lors de la dernière campagne électorale.

C'est dans le fonds restant de Conseil de comté que les maires puiseront la subvention de 5 000\$ qui, appuyée

Placements en
OBLIGATIONS

Universités-Hôpitaux
Cégep-Commissions scolaires
Municipalités
Gouvernements
Jusqu'à

13%

GEOFFRION LECLERC INCORPORÉE

Tél.: 1-529-3701

J. Gérard Michaud, repr.
C.P. 341, St-Pascal
Cté, Kamouraska
Tél.: 492-2740

NOUS ASSUMONS LES FRAIS D'APPEL

Rosaire Gendron songe à se retirer de la politique

[M.R.]—Le député fédéral de Kamouraska-Té-

d'idée, a-t-il ajouté avec prudence.

lieu avant les quelques semaines qui précéderont l'élection mais auparavant, les



Le député Rosaire Gendron.

Le député Gendron a dit n'avoir pas identifié d'aspirant à ce jour. Quant au président du parti dans le comté Me Alain Belzile, celui-ci a admis que M.Gendron avait effectivement manifesté son intention plutôt vague de se retirer mais que la question n'avait pas été soulevée récemment.

C'est ce qu'il déclarait en primeur au reporter Alain Charbonneau de la station CJBR-T de Radio Canada à Rimouski la semaine dernière. "S'il n'en tient qu'à moi, a déclaré le député depuis 18 ans à Ottawa, je ne serai pas candidat à la prochaine élection". Des pressions ou encore des événements très importants pourraient lui faire changer

Rejoint à son bureau de la Capitale Nationale vendredi dernier, M. Gendron a précisé qu'il considère avoir fait son boulot et qu'à la fin normale du présent mandat soit dans près de deux ans, il aura 64 ans, il est temps selon lui qu'il se retire de la vie publique où il oeuvre depuis 26 ans.

Il y a maintenant un an que M. Gendron a avisé l'exécutif de son parti au niveau du comté de cette intention afin qu'il songe à trouver un autre candidat.



Le président du parti libéral dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, Me Alain Belzile.

organiseurs locaux seront intéressés à connaître l'opinion des hautes instances du Parti notamment les Marc Lalonde et Jean Chrétien quant à l'opportunité de laisser partir un homme de cette expérience.

Interrogé à brûle-pourpoint à savoir s'il était lui-même intéressé par le poste, Me Belzile a affirmé "pas du tout" rappelant que sa jeune famille le retenait ici et qu'il n'avait pas l'abnégation d'un Rosaire Gendron.

13%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum 500\$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL

Rimouski

1-800-252-0869

NOUVEAU
Renseignez-vous sur nos certificats garantis

Les certificats de **DEPOT GARANTI** du Trust General le mode d'épargne d'un intérêt **SUPÉRIEUR**

Réouverture de la Tannerie à Saint-Pascal

L'optimisme est de bon aloi

Par Lyne Chassé

La compagnie propriétaire, le gouvernement, le milieu, tous s'entendent sur la nécessité de réouvrir la Tannerie Canadienne à Saint-Pascal mais il faudra revoir les états financiers, vérifier la liquidité, régler le dossier des assurances portant sur le feu et inventorier l'équipement avant de s'engager dans la demande de subsides extérieurs.



Le maire de Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet et le préfet de la MRC de Kamouraska M. Oscar Lévesque se sont montrés optimistes sur l'avenir de la Tannerie au lendemain de leur rencontre avec le Ministre Biron. [Photo L.C.]

Telles sont les conditions qui prévalent pour tenter d'obtenir de l'aide gouvernementale après une rencontre le 26 octobre à Québec avec le Ministre de l'Industrie et du commerce, M. Rodrigue Biron qui a admis aux autorités du milieu que la Tannerie est une entreprise vitale pour le Kamouraska.

C'est sur un ton optimiste portant un message de concertation et de solidarité que le maire de Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet a livré à la presse au lendemain de la rencontre l'essentiel des propos tenus au cabinet du ministre. Il a qualifié cette démarche comme étant une politique.

Ainsi en présence de l'attaché de presse, M. André Desroches, du secrétaire de la compagnie, M. André Lacroix du député Léonard Lévesque et de trois représentants de la MRC

de Kamouraska, le Ministre Biron, a rapporté M. Ouellet, a signalé que son gouvernement est disposé à chercher et trouver des solutions pour la réouverture de la Tannerie. Or, un historique des douze derniers mois a été présenté pour vraiment connaître la situation d'où les recommandations précitées.

On a de plus précisé à cette réunion que la main d'oeuvre devait démontrer un bon vouloir, être responsable et collaborer avec les autres parties soit le gouvernement, la compagnie et la MRC; ce qui se fait déjà, a soutenu M. Ouellet, rétorquant que la main d'oeuvre est déjà responsable; refusant toutefois de commenter sur les relations de travail.

Quant au dossier des assurances, pour le Maire Ouellet, il y a des délais à respecter et une rencontre entre les parties pour régler sur les dommages causés par le feu devait avoir lieu jeudi dernier.

D'autre part, aucun échéancier n'a été formulé quant à la demande de subsides ou à l'étude des états financiers de la compagnie, nous a confirmé le maire, précisant que chacun tentera de procéder le plus rapidement possible répétant qu'il y avait une volonté ferme de la compagnie et du gouvernement à réouvrir.

Quant à la nouvelle voulant qu'on ait sorti une machine à sécher le cuir, le maire Ouellet a souligné qu'il s'agissait probable-

ment d'un inventaire et que d'autres machines ont été rentrées par contre comme celle détruite dans le feu et

remplacée le 21 octobre dernier.

D'après le maire Ouellet, le dossier de la

Tannerie est complexe compte-tenu de sa dimension mais il a réaffirmé à plusieurs reprises le désir de toutes

les parties impliquées de la réouvrir et à son avis d'autres démarches pourraient se faire postérieurement.

Ca va faire mal!...

"Dire que le coût de la vie continue à augmenter"

"Y vont me faire fermer mon magasin"

"Je ne passerai pas l'hiver"

"Si y sont coupés, je vais faire faillite"

"Je garde ma minoune!!!"



"Je ne pourrai faire aucune rénovation à ma maison avant 3 ans"

"Y faut faire quelque chose... ça pas de bon sens"

"Le gouvernement est tombé sur la tête"

"Je pense que je vais devenir député"

"Si le secteur public est coupé, nous autres dans le privé, on va crever"

Voulez-vous être bénévole?

[L.C.] Dans la nouvelle structure du Centre d'action bénévole du Grand-Portage [CAB], un comité de bénévoles a été mis en branle et verra au maintien et à la mise sur pied des activités de bénévolat pour Rivière-du-Loup.

C'est ce que nous confirmait l'animatrice à temps partiel pour Rivière-du-Loup du CAB, Mme Ghyslaine Dionne.

On se souviendra qu'à cause de difficultés financières, la direction du CAB a dû modifier ses structures de fonctionnement et s'orienter da-

vantage vers du support et de la coordination. C'est pourquoi, un comité de bénévoles pour Rivière-du-Loup a été créé pour suppléer et développer des activités.

Sur ce comité, on retrouve Léo Claude Thoral, Colette Gendron, Denise Pelletier, Marthe Isabelle, Murielle Pelletier, Lise Gagnon et Bérandère Gendron. Ces personnes verront à la bonne marche des activités du Centre pour Rivière-du-Loup et auront comme personne-ressource, Ghyslaine Dionne. Ainsi, dans les activités, le dépôt des livres pour les personnes âgées

à l'Hôpital, la popote roulante qui consiste à aller porter de la nourriture à une personne incapable de se faire à manger continuent.

Il y a aussi les visites d'amitié et le télé-bonjour aux gens seules du 3ième âge. Egalement, le comité travaillera à remettre le répertoire des organismes bénévoles à jour en plus de faire du recrutement du secrétariat. On tentera donc d'augmenter le nombre de bénévoles pour accentuer les services. Pour informations, offerts. Pour information, 867-1176.



Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage

ELECTIONS MUNICIPALES

Comté de Rivière-du-Loup

Pour le comté de Rivière-du-Loup, il y aura peu d'élections le 7 novembre prochain, les représentants des différents postes ayant été élus par acclamation en plusieurs endroits.

Trois-Pistoles:

Jean-Marc D'Amours a

été réélu maire. Carl Lavoie est réélu conseiller au siège no 1, quartier Nord et Pierre Roussel, quartier Est, siège no 2. Les nouveaux conseillers sont: Monique Bérubé Boulay, quartier Est siège no 1, Germain Canuel, quartier Nord, siège no 2, Jean-Philippe Tardif, quartier Ouest, siège no 1, et

Jean-Pierre Rioux, quartier Ouest, siège no 2.

Saint-François-Xavier-de-Viger

Bertrand Caron est élu en remplacement de Willie Jalbert au siège no 1 et Mario Thériault en remplacement de Roland Boucher au siège no 2.

Marie-Claude Tardif Gauvais est élue au siège no 3 que quitte Egide Saindon.

Saint-Jean-de-Dieu

Rodrigue Soulard et Lucienne Lebel ont été réélus sans opposition. Jean-Guy Caron est élu en remplacement de Réal Pelletier.

Cacouna village

Alain Dionne est élu par acclamation au poste de

maire. Mario Dubé est réélu comme conseiller au siège no 1 et Marielle Pelletier au siège no 2 est remplacée par Claude Létourneau.

Cacouna paroisse

Jean-Louis Roy et Louis-Philippe Lévesque sont réélus sans opposition.

Saint-Modeste

Gaétan Malenfant quitte le siège no 3 où Daniel Martin a été élu sans opposition. Viateur Landry a été réélu au siège no 5 sans opposition.

Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles

Gervais Leclerc est élu au siège no 1 en remplacement de Jean-Marie LaFrance. Jean-Claude Parent est élu au siège no 2, en remplacement de Arthur Boucher. Camil Parent est réélu sans opposition au siège no 3.

Saint-Clément

Henri-Paul Roy a été réélu sans opposition au siège no 1. Jean-Guy Dubé au siège no 3 élu sans opposition remplace Mario April. Richard Denis quitte le siège no 6 et est remplacé par Henri D'Auteuil, élu sans opposition.

Rivière-du-Loup

Les municipalités de Notre-Dame-du-Portage, de Saint-Hubert et Sainte-Françoise seront en élections le 7 novembre prochain pour le comté de Rivière-du-Loup.

Notre-Dame-du-Portage

Paul Chassé et Louis-Marie Gagnon se feront la lutte au poste de maire alors que Gérard Landry ne se représente pas. Jean-Guy Pelletier et Claire Côté ont été réélus aux sièges 4 et 6 et Marc Dickner fera la lutte au conseiller sortant Lionel Larouche, siège no 5.

Saint-Hubert

Bertrand Lavoie et Réal Malenfant se disputeront le poste de maire, autrefois vacant. Francine Bonsaint Ouellet disputera le siège no 4, au

conseiller sortant Louis-Philippe Thériault. Laurent Lagaçé disputera le siège no 5 au conseiller sortant Normand Beaulieu. Roger Morin disputera le siège no 6 au conseiller sortant Roger Bélanger. Reynald Dumont a été élu au siège no 1, autrefois vacant.

Sainte-Françoise

Marcel Jean et Palmire Ouellet sont réélus sans opposition aux sièges 2 et 3. Lucien Saint-Jean est élu en remplacement de Gérard Ouellet au siège no 1. Lauréat Chamberland et Jacynthe Rioux se disputeront le siège no 4, que quitte Carol Rioux.

Comté de Kamouraska

Aux urnes

dins et Hervé Deschênes réélus sans opposition.

● **Saint-Pacôme:** Le maire sortant Lionel Drapeau fera la lutte à Claude Boucher. Mme Etienne Lamarre affrontera, M. Ernest Drapeau, conseiller sortant, au siège no. 2 et Rosaire Thériault a été réélu au siège no. 5.

● **Saint-Paul (paroisse):** Roger Charest, Clément Pelletier et Paul Dionne réélus sans opposition.

● **Saint-Gabriel:** Le maire Jean-Claude Lévesque ne sollicitera pas de nouveau mandat et son poste sera disputé entre l'ex-conseiller Alain Ouellet et Gilles Lévesque, Marie-Reine Chénard et Ida Castonguay se feront la lutte pour le siège no 1, Jean-Marc Hains et Lorraine Lévesque-Lavoie se disputeront le siège no 2, Roland Bouchard est réélu au siège no 5, Victor Picard est élu au siège no 3, en remplacement de Alain Ouellet, Ollier Lévesque affrontera Cyrille Lévesque au siège no 4, anciennement à Bernard Lévesque et Lionel Milliard disputera son siège à Yvon Lévesque, au siège no. 3.

● **Saint-Philippe-de-Néri:** Henri Dionne remplace Charles Eugène Dufour au siège no 4, Jean-Paul Lavoie remplace Jean P. Dionne au siège no 5 et François Dionne, réélu au siège no 6.

● **Mont-Carmel:** Jean-Baptiste Rivard est remplacé au siège no 4 par Rosaire Dionne, Jacqueline Soucy est élue au siège no 5 et Roger Massé réélu au siège no 6. Guy Paradis remplace Léopold Dionne, démission au siège no 3.

● **Andréville:** Robert Beaulieu remplace Jacques Boucher au siège no 1, Gilbert Lévesque et Valmore Michaud sont réélus aux sièges 3 et 5.

● **Sainte-Anne-de-la-Pocatière:** Jean-Luc Pelletier fera la lutte au conseiller sortant René Hudon au siège no 1. Gérard Tremblay, qui avait démissionné, est revenu sur sa décision et se présente contre Paul-Gérard Pelletier au siège no 2. Wilfrid Lemieux cède son siège à Conrad Tremblay au siège no 3.

● **Kamouraska (village):** Charles Massé est réélu au siège no 1. Gertrude Madore remplacera son mari, Philippe Madore, au siège no 2 et Paul-André Michaud est également élu sans opposition au siège no 3 en remplacement de Michel-Gérard Pelletier.

● **Rivière-Ouelle:** Paul-André Hudon est réélu au siège no 6. Richard Gagnon quitte le siège no 2, lequel sera disputé entre Benoit Guignard et Marcel Plamondon. Michel Gagnon cède le siège no 4, où Léonce Saint-Onge et Albert Gagnon se feront la lutte.

● **Saint-Denis:** Au siège no 1, le conseiller Marcel Gagnon quitte son poste et Yves Raymond est élu sans opposition. Jean-Marie Charest, quitte le siège no 3 qui revient à Normand Dumais. Le siège no 6 est abandonné par Aubert Chouinard et sera occupé par Narcisse Morin.

● **Sans opposition**

● **Saint-Louis de Kamouraska:** André Dumais et Claude Morneau réélus sans opposition.

● **Saint-André:** Robert Alexandre, Paul F. Desjar-

● **Saint-Onésime:** Gérard Ouellet est réélu sans opposition, au siège no 1, Maurice Dionne remplace Cyrien Lemieux au siège no 4 et les sièges no 3 et 6 restent vacants faute de candidats.

De concert avec la vie



Dans la vie il suffit de savoir jouer avec certains éléments pour se garantir un avenir harmonieux.

Parce qu'elle est consciente de vos obligations qui évoluent sans cesse au rythme de la vie. La Solidarité met sur pied de nouveaux programmes d'assurances dans le but de vous offrir des services toujours mieux adaptés à vos besoins.

L'innovation a La Solidarité ne profite qu'à vous!

La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie



Bureau régional
RIVIÈRE-DU-LOUP
325, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup G5R 3B2
(418) 862-6913

DU GROUPE SOLIDARITÉ-UNIQUE

Amos • Beauceville-Est • Charlesbourg • Chicoutimi • Laval • Montréal • Québec
Rimouski • Rivière-du-Loup • Sainte-Foy • Sherbrooke • Trois-Rivières

Cours de limage de scies-à-chaîne

Organisés par les étudiants en marketing au C.E.G.E.P. de Rivière-du-Loup de 9h00 A.M. à 9h00 P.M.



VENDREDI LE 5 NOVEMBRE

Les techniciens des compagnies Oregon et Homelite seront à votre disposition de 9h00 A.M. à 4h00 P.M. pour vous donner des conseils sur: l'entretien, le limage et la sécurité. Apportez votre scie à chaîne...

Films d'information l'avant-midi
Séance pratique de limage l'après-midi.

10%
d'escompte sur toute la marchandise en magasin (A l'exception des motos '83)

Scies à Chaîne E. Belzile
406 Lafontaine, Rivière-du-Loup, 862-4357

PRIX DE PRÉSENCE ET CAFÉ

Cours de violon, alto et violoncelle

Pour adultes (débutants ou non) de la région de Rivière-du-Loup. Ces cours commenceront en décembre si le nombre d'inscriptions est suffisant.

S'inscrire avant le 20 novembre au no:

862-8187

Elections municipales

(Suite de la page 8)

Comté de Témiscouata

Sans opposition

Dans neuf municipalités du Témiscouata où il devait y avoir élection, tous les candidats ont été élus, sans opposition. Il s'agit de:

Saint-Jean-de-Lande
Clermont Matteau réélu au siège no 1, Georges Saint-Onge réélu au siège no 3 et Denise Betzile, qui remplace Napoléon Bolduc, le doyen, au siège no 6.

Biencourt

Alphonse Dionne est réélu maire, Guy Bérubé réélu au siège no 4 et Claudette Thériault réélue au siège no 6.

Dégelis

Le maire Gérard Savard a été réélu ainsi que quatre conseillers: Dolorès Soucy au siège no 2, Albert Lavoie au siège no 3, Gédéon Ouellet au siège no 5 et Emilien Nadeau au siège no 6. Jean-Claude Guérette remplacera Léopold Raymond au siège no 1, Jacques Deschênes remplacera Jean Lebel au siège no 4.

Saint-Marc-du-Lac-Long

Alain Pelletier est élu au siège no 4, autrefois vacant, Claudette Plante est réélue au siège no 5 et René Roy est réélu au siège no 6.

Saint-Michel-de-Squateck

Raymond Morneau est réélu au siège no 1, Lazare Ouellet est réélu au siège no 2. Jean-Paul Michaud remplacera Denis Roy au siège no 4.

Saint-Honoré

Léonard Couturier est réélu au siège no 1, Albert Lavoie est réélu au siège no 3 et Alphonse Lavoie est aussi réélu au siège no 5.

Rivière-Bleue

Charlotte Robichaud est élue au siège no 1, Denis Landry au siège no 3, Adrien Dumont au siège no 4, et Jacques Gagnon au siège no 6.

Lac-des-Aigles

Elzéar Blier est réélu au siège no 4 et Armand Bérubé également au siège no 6. Au siège no 5 a été élu Gaétan Ouellet.

Saint-Juste-du-Lac

Trois conseillers quittent leurs postes cette année. Au siège no 3 Murielle Brisebois à l'ancien poste de Raoul Lévesque. Le siège no 5, ira de Jean Bégin à Berthier Nadeau et le siège no 6 ira de

Liliane Bérubé à Gilles Bélanger.

Aux urnes

Dans sept autres municipalités, il y aura des élections au poste de maire.

Pohénégamook

A Pohénégamook, le maire actuel, M. Delphis Roy, devra faire la lutte au candidat Léo Laplante. Tous deux proviennent du quartier Estcourt. Au siège no 3, Yvon Thibault défendra son siège devant Raoul Lapointe et au siège no 4, Colombe Saint-Pierre, disputera à André Sénéchal le siège auparavant occupé par Maurice Cyr. Mme Gemma B. Painchaud, est élue, sans opposition, au siège no 1 et remplace Reynald Pelletier. M. Renaud Rousseau est élu au siège no 2, qui était vacant. Marcel Dion remplacera Pierre Cossette au siège no 5 et M. André Théberge est réélu, sans opposition au siège no 6.

Saint-Eusèbe

Emilien Deschamps sollicite un autre mandat au siège no 1 et fera la lutte à Gabriel Beaulieu. Même situation au siège no 4 où le conseiller sortant Roméo Deschamps affronte Martial Lebrun, et au no 5 où le conseiller Charles-Edouard Deschamps affronte Victorien Plourde.

Saint-Athanase

Gérard Chénard est réélu maire de Saint-Athanase pour un troisième mandat. Roch Gosselin, conseiller

sortant, fera la lutte à Rosaire Levasseur, au siège no 5, et Raymond Michaud sollicite un autre mandat au siège no 6 contre Viateur Landry.

Saint-Elzéar

Richard Ouellet est réélu maire avec l'appui d'une liste de 115 signatures. Armand Thibault sollicite un autre mandat au siège no 1 contre Réal Sirois, et au siège no 6, Adéodat Fortin se représente contre Alain Skilling.

Lejeune

Le maire Léonard Dubé est réélu sans opposition ainsi que le conseiller du siège no 3, M. Charles-Eugène Ouellet. Suzanne Morin fera la lutte au conseiller sortant Conrad Soucy pour le siège no 1 et France Gendreau au conseiller sortant Roger Caron pour le siège no 4.

Packington

Mme Suzanne Labrie remplacera M. Claude Cloutier au siège no 1, Bruno Pelletier affrontera le conseiller sortant Jean-Roch Soucy au siège no 3 et Irma Lévesque fera la lutte au conseiller sortant Germaine Moreau au siège no 6.

Saint-Louis du Ha! Ha!

Lionel Moreau est réélu au siège no 3 alors que le conseiller sortant Raymond Pelletier fera la lutte à Jocelyn Bélanger au siège no 4. Fernand Morin a été élu, sans opposition, au siège no 5, il remplace M. Jules Dumont.



- Vaisselle
- Verrerie
- Coutellerie
- Cuivre
- Laiton
- Décorations murales
- Bibelots, porcelaine et autres
- Etc...

Mille et un petit plaisirs à offrir

(Sans oublier le nouveau département de vannerie. Rotin, bambou...)

La Catalogne Enr.

340 rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup
862-9312

Demandez vos coupons
"Promotion de Noël
82"



Contes et dessins de Noël

À tous les étudiants et jeunes de la région KRT, Le St-Laurent Écho lance une invitation à participer à la rédaction de son édition de Noël 1982. Les contes de Noël envoyés pour publication pourront être accompagnés ou non d'un dessin fait à l'encre noire. La date limite pour les envois de textes et dessins est le **17 novembre**.

Les jeunes, faites un cadeau des fêtes original à vos parents, composez pour eux un conte de Noël qui leur fera plaisir.

L'adresse d'envoi:

LE **ST-LAURENT ÉCHO**

16 du Domaine
C.P. 1026
Rivière-du-Loup, G5R 4C3



"PROMOTION NOËL '82"

PRIX :	MONTANTS:		
5 nov. \$ 250.	1x100	1x50	4x25
12 nov. \$ 300.	1x100	2x50	4x25
19 nov. \$ 400.	1x100	4x50	4x25
26 nov. \$ 450.	1x100	5x50	4x25
3 déc. \$ 500.	2x100	4x50	4x25
10 déc. \$ 600.	3x100	4x50	4x25
17 déc. \$ 700.	3x100	6x50	4x25
24 déc. \$ 800.	4x100	6x50	4x25

Faut le vivre
au centre-ville
Lafontaine!

**Prix: \$1,000 en argent,
\$4,000 en bons d'achat.**

**Tirages: Tous les vendredis...
du 1^{er} novembre
au 24 décembre.**



centre-ville
lafontaine

LIEU DU TIRAGE: C.I.M.T., C.K.R.T. ENTRE 19:00 ET 19:30 HEURES À CHAQUE STATION.

Elections municipales

2 candidats d'Estcourt à la mairie de Pohénégamook

[M.R.]-Pour obtenir le titre de maire de Ville Pohénégamook, deux candidats du quartier d'Estcourt à leur retraite briguent les suffrages.

En effet, dimanche le 7 novembre les 2,518 contribuables électeurs seront appelés aux urnes pour choisir entre le maire sortant M. Delphis Roy un retraité du CN et M. Léo Laplante maire durant 16 ans d'Estcourt (avant la fusion) et retraité des douanes.

Dans cette municipalité du Transcontinental où 417 contribuables accusent des retards dans le paiement de leurs taxes, la municipalité se retrouve avec des arriérés de 369 000\$. Cette situation est jugée critique par les deux candidats. Le maire sortant M. Roy s'engage quant à lui à ne pas augmenter les taxes malgré tout mais à collecter les taxes dues; quant à l'aspirant M. Laplante, il propose lui aussi de prendre les moyens pour récupérer cette somme puisque dit-il, "ce n'est pas une charité que de ne pas l'exiger, cela pénalise les autres payeurs de taxes".

Rappelons que la taxe foncière dans cette municipalité qui regroupe Estcourt, Saint-Eleuthère et Sully est depuis l'année dernière de 1,15\$ du 100\$ d'évaluation, la taxe d'aqueduc et d'égout est de 301\$ par logement plus 0,95\$ du pied linéaire. C'est cette dernière taxe qui, l'année dernière, a provoqué un mouvement populaire suivant lequel les gens ont été invités à ne pas s'acquitter de leurs taxes jugées trop élevées. Cette taxe contestée est passée entre 1976 et 1982 de 100\$ à 301\$.

En suivant cette recommandation, les contribuables qui avaient de la difficulté à payer leur facture annuelle, se retrouvent aujourd'hui avec les intérêts de 18% courus sur leur compte en souffrance et la nouvelle facture imminente, ils sont en très mauvaise posture, explique le maire sortant M. Delphis Roy.

Engagements de M. Roy

Outre sa promesse de ne pas augmenter les taxes malgré tout, M. Delphis Roy a révélé qu'il ne demanderait aucun salaire autre que le minimum prévu selon la loi soit 2 800\$ pour diriger les destinées de la ville. Dans la négociation avec les

employés syndiqués de la municipalité, il a soutenu qu'il s'organiserait pour signer avant l'échéance du 31 décembre. D'autre part, il a promis que l'installation du site d'enfouissement sanitaire inter-municipal dans le

Canton d'Estcourt serait terminée avant le 31 décembre. Quant au projet de construction de bassins d'épuration des eaux, M Roy prévoit pouvoir conclure des ententes avec le ministère de l'Environnement pour que cet

autre infrastructure n'entraîne pas de coûts plus élevés que 70\$ par année à chaque contribuable et que le tout serait opérationnel avant la fin de 1983. Pour ce qui est des salles municipales actuellement condam-

nées par le ministère du Travail comme étant non-sécuritaires, le maire sortant s'engage à obtenir le certificat de conformité pour les réouvrir avant le 31 décembre.

Engagements de M.

Laplante

Le candidat Laplante déclare qu'il ne prétend pas faire de miracles ni "revirer la ville à l'envers" en étant élu. Mais il mettrait un fort accent sur le travail harmonieux avec les con-

seillers. Cet homme à l'écart de la politique municipale depuis huit ans a tenu à préciser qu'il n'a jamais participé au mouvement qui invitait les gens à ne pas payer leurs taxes, car dit-il "cela est illégal".

COMME BONJOUR!

L'Assurance Populaire Desjardins, c'est facile comme bonjour!

C'est une assurance-vie qui vous offre une PROTECTION SUBSTANTIELLE. Elle est facile à obtenir et simple à comprendre: on y adhère en criant ciseaux. De plus, elle est INDEXÉE, c'est-à-dire qu'elle vous assure que votre protection aura toujours la même valeur malgré l'inflation.

L'Assurance Populaire Desjardins est ECONOMIQUE et avantageuse à tout point de vue. Une bonne affaire, simple comme bonjour, faite sur mesure pour les membres des caisses Desjardins.


1 Vous passez à votre caisse afin de vous procurer un dépliant de l'Assurance Populaire Desjardins.

 **la caisse desjardins**

2 Vous lisez attentivement les informations contenues dans le dépliant.



3 Vous remplissez le formulaire d'adhésion... facilement.



4 Vous postez votre formulaire, mais vous n'envoyez pas d'argent! L'Assurance Populaire Desjardins vous offre un service de paiement automatique: on prélève directement la somme due de votre compte à la caisse.

n'envoyez pas d'argent!

C'est simple, efficace et plein de bon sens.

l'assurance  desjardins

 Assurance-vie Desjardins

LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE 

LIEU DU TIRAGE: C.I.M.I., C.K.R.I. ENIRE 19:00 ET 19:30 HEURES A CHAQUE STATION.

La mort de la fondatrice des SS. de l'Enfant-Jésus commémorée au Canada

[B.B.] - Le 22 octobre dernier, en matinée, en la chapelle de la Maison provinciale canadienne des Soeurs

de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, à Rivière-du-Loup, avait lieu le lancement de l'année

de Mère Augustine-Reine Antier, fondatrice de cette congrégation française de religieuses enseignantes

et hospitalières, implantée au Canada depuis 1912.

Le centième anniversaire

du décès de Mère Antier sera également commémoré, du 28 octobre 1982 au 2 novembre 1983, dans les provinces de France et du Japon de la congrégation des Soeurs de l'Enfant-Jésus, élevée à ce rang en 1859 en raison de l'importance prise par sa communauté de Chauffailles, séparée au temporel et au spirituel, la même année, de la maison-mère des Dames de l'Instruction du Puy-en-Velay.



Livourne, en 1903. En 1912, les religieuses françaises vinrent au Canada ouvrir des écoles le long du littoral de la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent. Le climat rude et l'isolement amenèrent, en 1917, les SS. de l'Enfant-Jésus à accepter de s'établir à Rivière-du-Loup, devenue la même année, siège de la nouvelle province du Canada, en même temps que s'ouvrait ici un noviciat.

En 1982, la congrégation compte 558 religieuses professes en Italie, en France, au Japon, au Canada, en République Dominicaine et au Tchad. En 1969, la Maison généralice fut déménagée de Chauffailles à Grottaferrata, en banlieue de Rome, et Soeur Lucille Tardif, native de Lévis, est la supérieure générale actuelle.

Femme de caractère

Femme de foi et d'action, à l'intelligence très vive, Mère Antier possédait un sens des réalités qui lui faisait percevoir les besoins de l'heure et l'esprit d'initiative pour mettre en place des moyens d'y répondre. Toujours lucide et persévérante dans ses entreprises, elle savait allier la fermeté à la compassion et à la compréhension. A ses filles spirituelles, elle s'efforçait d'inculquer les vertus de modestie et de simplicité, de confiance en la Providence et de courage, et l'amour de leurs tâches et des personnes, jeunes et adultes, auprès de qui elles se dévouaient dans l'enseignement ou autrement. Sans être pour autant une mystique, Mère Antier s'efforça d'en arriver à une union toujours plus intime avec Dieu, par la prière et la méditation.

Mère Augustine Reine Antier

prendre l'habit religieux en 1819 sous le nom de Soeur Augustine. Enseignante et directrice d'école, elle s'occupa aussi d'oeuvres religieuses et sociales. Arrivée à Chauffailles en 1846, elle ouvrit par la suite de nombreuses écoles de filles et fonda un noviciat au même endroit.

Dans son allocution de circonstance, au début de la cérémonie d'ouverture officielle de l'année centenaire, ici, la supérieure de la province du Canada, Soeur Denise Lachance, a invité les religieuses présentes à partager l'action de grâce de Mère Antier, à inspirer leur action de la devise d'unité de la congrégation, et à faire de l'année centenaire une occasion de renouvellement intérieur et de relance apostolique.

Durant les douze prochains mois, les religieuses canadiennes s'emploieront, pour leur part, à approfondir et faire connaître le message spirituel de Mère Antier, de même qu'à renseigner davantage la population sur les diverses oeuvres de la congrégation au Canada. A cette fin, le provincialat canadien à Rivière-du-Loup publiera un bulletin bimensuel, "Echo d'un siècle", pour diffusion gratuite. La parution du premier exemplaire de ce bulletin a eu lieu récemment.

Expansion constante

Née à Laussonne, (Haute-Loire), le 19 novembre 1801, Reine Antier, ses études terminées, entra chez les Ursulines, puis chez les Dames de l'Instruction du Puy, avant de

En 1902, l'adoption d'une loi favorisant la laïcisation en France, les SS. de l'Enfant-Jésus songèrent à se réfugier à l'étranger. Une première fondation eut lieu en Italie, à

FOURRURES

A. Lebouthillier Fils Inc.

PLUS D'UN QUART DE SIÈCLE D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE...



Fourrures A. Lebouthillier et Fils Inc. de Cacouna, les seuls spécialistes dans le K.R.T. qui peuvent vous offrir en même temps:

- REPARATION
- NETTOYAGE ET LUSTRAGE
- ECHANGE DES FOURRURES
- REMODELAGE SUR MESURE
- VENTE
- ENTREPOSAGE ET ASSURANCES

Fourrures A. Lebouthillier
GAGE DE QUALITE
ET SERVICE
AU MEILLEUR PRIX

Fourrures
A. Lebouthillier Fils Inc.

Cacouna

862-4558



A nos invités,

Si vous prévoyez séjourner dans la région de Montréal, pourquoi ne pas vous rendre au MOTEL LA PARISIENNE à Longueuil, situé à l'entrée du pont Jacques Cartier, près des centres commerciaux, Terre des Hommes et des théâtres. Nous avons des chambres propres et confortables à vous offrir. De plus, nous servons un délicieux déjeuner entre 7 hres et midi dans une salle à manger Tiffany. Vous avez aussi la possibilité, lors de vos déplacements, d'utiliser le métro évitant ainsi les problèmes de l'automobile à Montréal. Dernier Motel avant Montréal sur la route 134.

Pour réservation: Signalez 1-514-674-6291

ou écrivez à: **Motel La Parisienne**

1277 Boulevard Taschereau (134)
 Longueuil, Québec, J4K 2X7

Prêts agricoles dans le Grand- Portage

[M.R.]-Les trois comtés du Grand-Portage c'est-à-dire Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata ont obtenu 32% des 80 prêts agricoles de l'Est du Québec en 1981-82.

Le rapport annuel de la Société du crédit agricole Canada diffusé par le surveillant du district M. Gilles Malenfant établit en effet que 26 des 80 prêts consentis dans l'Est l'ont été à des gens du Grand-Portage. Au total, 1 515 200\$ soit 22% du montant global ont été prêtés dans le KRT. La moyenne des prêts a été de 45 500\$ pour les agriculteurs du Kamouraska, de 52 000\$ pour ceux du Témis et 69 553\$ pour ceux de Rivière-du-Loup. La moyenne des prêts dans l'Est du Québec a été de 83 257\$.

Grâce à ces prêts, la Société canadienne affirme que 11 jeunes agriculteurs ont ainsi réussi à s'établir sur une ferme. La plus grande partie du budget de la Société dans le Bas St-Laurent-Gaspésie soit 41 prêts et 2 426 700\$ a servi à rembourser des prêts déjà existants à la Société. Par ailleurs, 37 prêts et 695 500\$ ont servi à l'achat d'outillage et 24 autres avec 648 300\$ à l'achat d'autres bâtisses.

REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE

Les enfants de dame Juliana Soucy Poitras remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messe, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de dame Juliana Soucy Poitras épouse de feu Noël Poitras survenu le 10^e en 1982. A tous un cordial merci.

"L'Hebdo, un lien entre
le citoyen et sa municipalité"



Témoin actif de sa région
et agent de changement



La fourrure canadienne! Une splendeur incomparable.

La Semaine de la Fourrure au Canada

Du 24 octobre au 6 novembre 1982



Présenté par le Conseil du Canada de la Fourrure



A la Commission scolaire régionale du Grand-Portage, on parle finance

Par Lyne Chassé

Les commissaires de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage ont accepté les états financiers de la Commission qui signalent un surplus accumulé au 30 juin 1982 de 9 869 242\$ et un excédent des revenus sur les dépenses de 1 348 325\$.

Cette acceptation avait lieu en réunion des commissaires le 25 octobre dernier à la polyvalente Saint-Pierre.

Concrètement, les états financiers tels que présentés par le comptable, M. Philippe Lagacé et le directeur du service des finan-

ces, M. Gaston Roy rapportent un actif à court terme de 9 869 242\$ pour un passif de 8 316 142\$ donc un surplus accumulé de 1 553 100\$. Ce surplus est composé notamment d'ajuste-

ments de subvention-équilibre, de subvention de transport, d'ajustements de taxes, de surplus d'éducation aux adultes des années antérieures payé par le ministère, d'intérêts gagnés sur les fonds propres de l'éducation des adultes et du solde corrigé au 30 juin 1981. Au chapitre des revenus généraux de 42 095 401\$, ils sont composés de rentrées générales de 33 509 087\$ et d'activités spécifiques pour 8 586 314\$: activités éducatives, activités complémentaires, de gestion et connexe. Quant aux dépenses, elles sont de l'ordre de 40 747 076\$ et comprennent des activités du même type mais laissent un excédent des revenus sur les dépenses de 1 348 325\$.

tion

M. Vincent Ouellet a également donné des renseignements sur le projet de restructuration scolaire en expliquant la formation d'un comité d'information. En plus, a-t-il souligné, tous les intervenants ont été rencontrés: comités de parents, professeurs, directeurs d'école et un questionnaire a été donné.

Education des adultes

M. Roch Nadeau a fait savoir que le début des cours avait eu lieu le 8 août dernier et que la clientèle était plus nombreuse avec en formation générale 165 étudiants dont 75 à temps plein; en formation professionnelle 105 étudiants et 350 à temps partiel et en formation sociale et culturelle 600 étudiants. Aussi, 4600 inscriptions sont prévues pour cette année.

Transport

M. Camille Michaud, responsable des transports a expliqué que 212 véhicules étaient sous contrat dont 200 pour 3 ans et 12 pour un an. Il y a 48 transporteurs et le montant engagé est de 612 632\$. Concernant le transport autre que pour les écoliers, que pourrait effectuer la Commission, M. Mi-

chaud a signalé qu'aucune demande officielle n'était parvenue de clubs ou d'organismes.

Enfin, M. Vincent Ouellet a livré des informations au sujet de nouveaux énoncés de politiques pour les élèves tels les services personnels à l'élève et les services complémentaires.

Projet de restructura-

Parce que vos idées créent des emplois...

PECEC s'adresse à tous ceux et celles, dirigeants d'entreprises, groupes ou citoyens désireux d'investir dans des projets qui:

- créent des emplois permanents;
- peuvent s'autofinancer après deux ans.



UNE PRÉSENCE RÉGIONALE

PECEC C'EST:

- un Programme expérimental de création d'emplois communautaires;
- un programme de subvention souple pour des décisions rapides;
- la possibilité de contribuer financièrement à la création ou à l'expansion de petites et moyennes entreprises;
- la création d'emplois permanents pour les sans-travail;
- plus de 11 000 emplois créés depuis 1977;
- plus de 60 000 000 \$ en subventions dans près de 1 000 projets initiés par le milieu;
- un programme dont les décisions se prennent en région pour toutes les subventions inférieures à 75 000 \$;
- l'assurance que vos projets sont tous analysés en région;
- la présence dans chacune des régions de spécialistes en gestion prêts à vous aider.

Gouvernement du Québec

Pour plus de renseignements, adressez-vous au bureau régional de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Est du Québec
337, rue Moreault
Rimouski G5L 1P4
(418) 722-3566



Profession chez les SS. de l'Enfant-Jésus

[B.B.] - Le 22 octobre, Soeur Suzanne Poulin, originaire de Québec, prononçait ses premiers voeux temporaires chez les SS. de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, à Rivière-du-Loup.

Agée de 26 ans, elle entrait au noviciat de la congrégation à Rimouski, le 14 septembre 1980. Elle pourra faire profession perpétuelle dans un an.

Il s'agit de la première profession religieuse à avoir lieu dans la province du Canada des SS. de l'Enfant-Jésus depuis 1972.

On voit ici à gauche la nouvelle professe, photographiée avec sa mère, Mme Noëlla Poulin, et la supérieure provinciale, Soeur Denise Lachance.

[Photo Saint-Laurent-Echo]

Aide à l'emploi, projets culturels

Suite à l'analyse des organismes de la région, dans le cadre du

programme "AIDE A L'EMPLOI-PROJETS CULTURELS", vingt et un (21) dossiers ont été retenus dont 3 dans le Grand-Portage. L'enveloppe budgétaire de 83 972\$ allouée à la région a permis de créer vingt-deux (22) emplois dont 3 dans le Grand-Portage pour une durée de vingt (20) semaines. Les organismes subventionnés dans notre territoire se retrouvent dans les secteurs d'activités suivants:

Le Musée de Kamouraska, 4 000\$ subvention, 1 emploi; Bibliothèque Centrale de Prêts des Portages à Riv. du Loup, 4 000\$ de subvention, 1 emploi. Archives: Société Historique et Généalogique de Trois-Pistoles, 4 000\$, 1 emploi.

DANS LE CADRE D'UNE RÉFORME CORPORATIVE ET ADMINISTRATIVE LES ASSOCIÉS DU RÉSEAU DE TÉLÉVISION TVA ANNONCENT LA CRÉATION DE:

LE RÉSEAU DE TÉLÉVISION TVA INC.

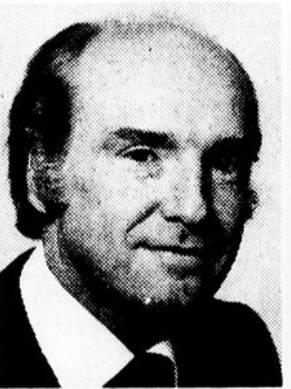
ET ONT ÉGALEMENT LE PLAISIR D'ANNONCER L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DE LA NOUVELLE COMPAGNIE.



GASTON W. BÉLANGER
PRÉSIDENT DU CONSEIL



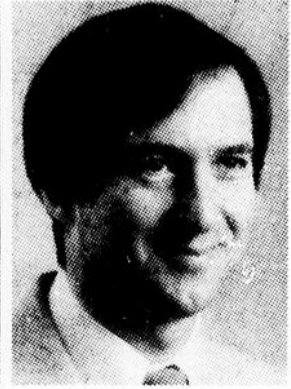
CLAUDE BLAIN
PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PIERRE DUHAIME
ADMINISTRATEUR



ANDRÉ MERCIER
ADMINISTRATEUR



MARC SIMARD
ADMINISTRATEUR



GILLES POULIN
ADMINISTRATEUR

Monsieur Gaston W. Bélanger est président directeur général de Télé-Métropole Inc., propriétaire des stations de télévision CFTM-TV de Montréal et CJPM-TV de Chicoutimi. Monsieur Claude Blain était auparavant le vice-président exécutif du réseau de télévision TVA.

Monsieur Pierre Duhaime est vice-président exécutif et directeur général de Télé-Capitale Ltée, propriétaire des stations CFCM-TV de Québec et CFER-TV de Rimouski.

Monsieur André Mercier est président de Pathonic Communications Inc., propriétaire des stations CHLT-TV de Sherbrooke et CHEM-TV de Trois-Rivières.

Monsieur Marc Simard est président de Télé Inter-Rives Ltée, propriétaire de la station CMT-TV de Rivière-du-Loup.

Monsieur Gilles Poulin est vice-président exécutif et directeur général de Radio-Nord Inc., propriétaire des stations CHOT-TV de Hull/Ottawa et CFEM-TV de Rouyn.

LES BUREAUX DU RÉSEAU DE TÉLÉVISION TVA INC. SONT SITUÉS AU 1600 EST, BOUL. DE MAISONNEUVE, 7ième ÉTAGE, SUITE A-740, MONTRÉAL, QUÉ. H2L 4P2.

La crise, un tremblement de terre salubre



Par Mireille Robitaille

M. Daniel Johnson re-du-Loup M. Daniel Johnson s'exprimait ainsi sur la crise économique et le monde des affaires. Il s'agissait d'une première pour cet organisme présidé par Me Jean Côté qui avait lancé l'invitation aux autres organismes à vocation économique à partager cette rencontre.

Si la crise secoue un peu tout le monde, elle est aussi l'occasion d'en tirer les leçons nécessaires de façon à être bien placé pour

l'expansion lorsque la crise sera terminée, a-t-il expliqué. Son observation à titre d'ex-vice-président de Power Corporation lui a permis d'extraire quelques lignes qui provoquent le succès. La planification à long terme, l'évaluation du rendement et de la profitabilité et l'analyse budgétaire qui ne laisse rien au hasard sont quelques uns des éléments qu'il a soumis aux gens d'affaires présents. Tant dans l'entreprise privée que dans l'administration publique dit-il, ces principes s'appliquent. Notons que M. Johnson est maintenant député de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée Nationale.

Il a invité ses auditeurs à évaluer la crise pour en faire le même diagnostic, en tirer les mêmes leçons, identifier les mêmes objectifs et tirer tous dans le même sens pour s'en extirper et reprendre le contrôle sur les événements plutôt que de se laisser baloter par eux.

Devant une cinquantaine de membres de l'Association des directeurs de crédit de Rivière-

Les Aboiteaux, territoire agrandi

[B.B.] Dans un avenir non encore défini, le Centre local de services communautaires [CLSC] Les Aboiteaux, dont le siège social est à Saint-Pascal, sera appelé à dispenser des services sociaux de première ligne à six municipalités du comté de Rivière-du-Loup situées à l'est de cette ville, et actuellement desservies par le CLSC Boisbouscache.

En confirmant la nouvelle, dernièrement, le directeur général du CLSC Les Aboiteaux, M. Gilles Michaud, a précisé qu'à court terme, en attendant une décision définitive du ministre des Affaires sociales sur le transfert envisagé, les municipalités concernées, soit l'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de l'Île Verte, Saint-Hubert, Saint-François-Xavier de Viger, Saint-Cyprien et Saint-Paul-de-la-Croix, continueront à bénéficier des

services assurés par le CLSC Boisbouscache.

Quant aux municipalités de Lac-des-Aigles, Squatec et Trinité-des-Monts, aussi dépendantes actuellement du CLSC Boisbouscache pour des services, elles seront dans le futur, appelées

à être incluses dans le territoire du CLSC de Témiscouata.

On sait que la diminution en étendue du territoire du CLSC Boisbouscache, par la perte de neuf paroisses au profit des CLSC Les Aboiteaux et Témiscouata, résulte

de la décision du MAS d'ajuster le territoire de chaque CLSC à celui de la municipalité régionale de comté de la même région. Quant au CLSC Les Aboiteaux, il figure parmi ceux qui desservent deux MRC. Ces MRC sont celles de Kamouraska et de Rivière-du-Loup.

Tutelle bientôt à Notre-Dame-du-Lac

La Commission Municipale du Québec serait d'accord pour se rendre au vœu de ville Notre-Dame du Lac et la mettre en tutelle, la déclaration à cet effet pourrait avoir lieu en novembre.

C'est ce qu'a expliqué le président de cette Commission le juge Richard Beaulieu lors d'un entretien téléphonique. Mais auparavant des avis devront être publiés dans les

journaux puis la cause inscrite au rôle de la Cour Supérieure, a-t-il précisé. Les avocats de la Commission s'occupent déjà de cet aspect.

L'aspect financier a incité la Commission municipale à reconnaître le besoin de tutelle après que tous les recours usuels n'eurent rien produit comme solution. La durée de la tutelle peut être très variable, selon le juge

Beaulieu, un administrateur délégué par la Commission sera au dossier tant que la situation ne sera pas redressée.

Mais a-t-il mis en garde, "nous n'arrivons pas avec des subventions", la tutelle n'est jamais une chose souhaitable mais parfois nécessaire. Il faudra prévoir un budget de très grande austérité qui sera approuvé par la Commission.

LES PETITES ANNONCES CLASSEES IL FAUT LES ESSAYER AU MOINS UNE FOIS...

Pour vendre, acheter, louer, échanger
...ET CONSTATER LEUR EFFICACITE

2.25

Pour les annonces payées comptant avant publication

2.50

pour les annonces payées après publication

ELLES SONT LUES PAR TOUT LE MONDE

St-Laurent-Echo



VOUS VOULEZ UN BON CONSEIL?

Au cours des dernières années, les pouvoirs des municipalités se sont accrus dans des domaines aussi importants que l'aménagement du territoire et la fiscalité. Pour exercer ces pouvoirs et assumer adéquatement leurs responsabilités, les municipalités ont besoin de conseils municipaux représentatifs. Posez un geste essentiel à la démocratie municipale. Votez!

OUI, VOTEZ AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES!
LE 7 NOVEMBRE
(LE 14 NOVEMBRE, À MONTRÉAL)

Le meilleur conseil municipal, c'est celui que vous donnez, par votre choix de ses membres.

Pour avoir le droit de voter:

- être âgé(e) de 18 ans et plus;
- avoir la citoyenneté canadienne;
- être domicilié(e) dans la municipalité depuis le 1^{er} septembre 1981, en ville, ou depuis le 7 novembre 1981, en campagne ou être propriétaire ou locataire depuis douze mois d'un site commercial;
- être inscrit sur la liste électorale, en ville, ou sur l'annexe au rôle, en campagne.

« Elle a du pouvoir, ma municipalité. »



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

à noter

CLUB OPTIMISTE POHÉNÉGAMOOK

Pour une deuxième année consécutive le Club Optimiste Pohénégamook organise une semaine d'appréciation de notre jeunesse. Lors de leur prochaine assemblée du conseil de ville de Pohénégamook, le maire et les échevins annonceront officiellement cette semaine qui se tiendra du 7 au 13 novembre 1982. Dans le cadre de cette activité, douze étudiants (es) de la ville seront choisis (es) par l'ensemble des professeurs. Les critères de sélection retenus sont les

résultats académiques, la participation aux activités, la capacité de représenter le milieu et leur joie de vivre. A l'occasion d'un souper régulier du club, en novembre 82, ces étudiants (es) seront honorés (es) de façon spéciale et une attestation leur sera remise. Le but de cette manifestation est de développer les liens étroits avec les jeunes de la communauté et de montrer aux citoyens les contributions positives de la jeunesse au foyer, à l'école, dans le quartier et dans la municipalité.

ASSEMBLEE PUBLIQUE

L'assemblée publique d'information du Centre d'Accueil Thérèse-Martin, de Rivière-Ouelle, se tiendra le mercredi 17 novembre prochain, à 20 heures, au Salon central de l'institution. A l'occasion de cette rencontre, le Conseil d'administration et le Directeur général fourniront diverses informations sur la structure, les activités, les services dispensés et les états financiers du centre d'accueil. Les problèmes engendrés par les coupures budgétaires imposées par le Ministère des Affaires sociales seront au cœur des échanges. Le centre d'accueil peut-il réaliser le plan d'équilibre budgétaire sans diminuer encore les services et les soins actuellement dispensés aux âgés hébergés? Devra-t-il apporter des changements à ses critères d'admission?

Quelles sont les solutions à court et à moyen terme? Toutes les personnes intéressées aux activités du Centre d'accueil Thérèse-Martin sont invitées à cette assemblée publique d'information.

TOUS LES COURRIERS RURAUX DU CANADA

Une assemblée très spéciale aura lieu dimanche le 7 novembre à 14.00 heures à l'école Polyvalente de Cabano. Les sujets traités seront: 1. Rencontre qui a eu lieu le 5 octobre avec les adjoints de M. Michael Warren et l'Association des courriers ruraux du Canada. 2. Un très grand nombre de sujets furent discutés, c'est à tous les courriers ruraux d'être présents à cette assemblée afin d'être au

courant des démarches que fait l'association pour le plus grand besoin de ses courriers. Ne l'oublions pas qu'on se le dise c'est une assemblée très spéciale. Par Georges Racine, directeur pour la région du Bas du Fleuve.

PASSE-PARTOUT ET LE TIMBRE DE NOEL



Marie Eykel ou Passe-Partout.



Le caricaturiste Raoul Hunter.

C'est Passe-Partout, ce personnage bien connu des enfants et de leurs parents qui présidera la campagne 1982 du timbre de Noël. En effet, Marie Eykel a accepté l'invitation de l'Association pulmonaire du Québec afin de donner un peu d'espoir à ceux qui souffrent. C'est le caricaturiste du journal Le Soleil M. Raoul Hunter qui a dessiné le timbre de Noël 1982. Pour la première fois c'est l'oeuvre d'un québécois qui soutiendra la campagne canadienne. Pour l'Est du Québec, l'objectif sera de 81 500\$ soit 15% de plus que l'année dernière.

RABAIS DE 40%

(sur le prix de détail suggéré)

À L'ACHAT DE 4 PNEUS RADIAUX 4 SAISONS - TOUTE GRANDEUR

CHEZ TOUT DÉTAILLANT PETRO-CANADA PARTICIPANT.

- pour un rendement maximal, les fabricants suggèrent d'installer non pas deux mais quatre pneus de ce type
- relief 4 saisons offrant une traction exceptionnelle
- à longue durée d'année
- carcasse en polyester assurant un roulement doux par toute température
- économique grâce à l'élimination des changements de pneus

Équipez-vous pour l'hiver! Voyez le choix d'excellents pneus radiaux et ceintures que vous offre le détaillant Petro-Canada dans toutes les grandeurs populaires.

VOYEZ NOTRE CHOIX: LE RADIAL 60 95 \$ ou moins (P155-80R-13) LE CEINTURE 55 95 \$ ou moins (E-7B-14)





PETRO-CANADA

Ça nous appartient!

Offre valable jusqu'au 15 décembre 1982

Sacristain dévoué à la Pointe



[B.B.]-Le 19 septembre dernier, M. Walter Cutnam, de notre ville, complétait sa cinquante-et-unième année au service de la chapelle de Sainte-Anne des Ondes, à la Pointe de Rivière-du-Loup.

L'organisation de cette desserte estivale, dépendante de la paroisse Saint-Patrice, remonte à la fin des années 1900, alors que la Pointe de Rivière-du-Loup était un lieu de villégiature fréquenté par la meilleure société de l'époque, y compris un ancien premier ministre de la province de Québec, l'Hon. Louis-Alexandre Taschereau.

Aujourd'hui âgé de 67 ans, M. Cutnam aime évoquer des souvenirs remontant à 1931 et au-delà. A cette époque, selon lui, les choses à voir à la Pointe chaque été étaient les cabanes sauvages et le pèlerinage annuel à la bonne Sainte-Anne, le 26 juillet.

M. Cutnam, qui est d'origine Irlandaise, sait joindre au besoin à sa fonction de sacristain, celle d'organiste aux offices religieux durant la saison d'été.

En reconnaissance de ses longs et dévoués services, M. Cutnam s'est vu décerner en 1981, la décoration de l'Ordre du Mérite Diocésain par Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque de Sainte-Anne de la Pocatière.

[Photo Saint-Laurent-Echo]

Meilleurs résultats au Canada

[M.R.]-Une employée de la Société mutuelle d'assurance du comté de Kamouraska s'est méritée un prix pour avoir obtenu les meilleurs résultats au Canada.

En effet, Mme Danièle Parent employée depuis trois ans de la Société a obtenu le prix W.E.D. Baldwin de



Mme Danièle Parent, de Saint-Pascal.

l'Institut d'assurance du Canada pour cette performance. Ce cours d'une durée de 5 ou 6 ans, s'adresse à ceux qui aspirent à devenir des professionnels de l'assurance, a expliqué son directeur M. Régis Thiboutot. Madame Parent devra compléter une autre année d'étude avant d'obtenir le Certificat de l'Institut.

à noter

UN PASSE-POP CULTUREL

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage le 8 novembre lancera son Passe-Pop Culturel. Le Passe-Pop Culturel, c'est une programmation de six conférences qui sera offerte dans dix municipalités de la région. Le choix des thèmes se veut un reflet des préoccupations de l'adulte d'aujourd'hui, c'est aussi une occasion de discuter d'échanger. Une brochette de conférenciers très à points, des thèmes actuels, une facilité d'accès sans précédent, voilà autant de considérations qui vous permettront de meubler vos soirées d'hiver agréablement. C'est donc une invitation cordiale qui vous est lancée. Voici la liste des endroits et la cédule des conférences.

L'éducation sexuelle: Riv.-du-Loup, 8 décembre 82, Trois-Pistoles, 6 décembre 82, Cabano, 1 décembre 82, Dégelis, 29 novembre 82, St-Pascal, 24 novembre 82, Squateck, 22 novembre 1982, Sully, 17 novembre 82, St-Cyprien, 15 novembre 82, St-Hubert, 10 novembre 82, Auclair, 8 novembre 82.

2 façons de combattre la crise économique. Riv.-du-Loup, 8 novembre 82, Trois-Pistoles, 19 novembre 82, Cabano, 15 novembre 82, Dégelis, 17 novembre 82, St-Pascal, 22 novembre 82, Squateck, 24 novembre 82, Sully, 29 novembre 82, St-Cyprien, 1 décembre 82, St-Hubert, 6 décembre 82, Auclair, 8 décembre 82.

La condition physique-facteur de santé. Rivière-du-Loup, 10 janvier 83, Trois-Pistoles, 12 janvier 83, Cabano, 17 janvier 83, Dégelis, 19 janvier 83, St-Pascal, 24 janvier 83, Squateck, 26 janvier 83, Sully, 31 janvier 83, St-Cyprien, 2 février 82, St-Hubert, 7 février 83, Auclair, 9 février 83.

L'environnement Pi après. Rivière-du-Loup, 14 février 83, Trois-Pistoles, 16 février 83, Cabano, 21 février 83, Dégelis, 23 février 83, St-Pascal, 28 février 83, Squateck, 2 mars 83, Sully, 7 mars 83, St-Hubert, 14 mars 83, Auclair, 16 mars 83.

La Publicité. Rivière-du-Loup, 16 mars 83, Trois-Pistoles, 14 mars 83, Cabano, 9 mars 83, Dégelis, 7 mars 83, St-Pascal, 2 mars 83, Squateck, 28 février 83, St-Cyprien, 21 février 83, St-Hubert, 16 février 83, Auclair, 14 février 83.

La planification des naissances et contraception. Rivière-du-Loup, 9 février 83, Trois-Pistoles, 7 février 83, Cabano, 2 février 83, Dégelis, 31 janvier 83, St-Pascal, 26 janvier 83, Squateck, 24 janvier 83, Sully, 19 janvier 83, St-Cyprien, 17 janvier 83, St-Hubert, 12 janvier 83, Auclair, 10 janvier 83.

SERVICE POSTAL-JOUR DU SOUVENIR

Jeudi, le 11 novembre 1982, Jour du Souvenir est un congé férié pour tous les employés fédéraux. En conséquence, le bureau de Poste sera fermé. Il n'y aura aucune livraison par facteurs ni par courriers ruraux. La salle des cases postales sera ouverte de 06:00 heures à 22:00 heures. La levée des boîtes aux lettres sera effectuée selon l'horaire du samedi.

POUR AIDER A LA PROMOTION DE LA SEMAINE DU PATRIMOINE

Le patrimoine une réalité partout



La semaine du patrimoine du 8 au 14 novembre

Le Conseil de la Culture, en collaboration avec la Société nationale de l'Est du Québec, met à la disposition du public une affiche et un dépliant présentant la Semaine du patrimoine qui se déroulera du 8 au 14 novembre sous le thème "Le patrimoine: une réalité partout". Conçus pour appuyer l'animation lors des activités mises de l'avant par les groupes participants, ces deux (2) outils de promotion permettent d'amorcer une réflexion sur la place que tient le patrimoine dans notre milieu. L'affiche qui illustre quelques-unes des facettes de notre patrimoine devrait inciter les groupes à réfléchir, comme semble le faire le personnage de l'affiche, sur les relations qui existent entre notre vie quotidienne et notre patrimoine. Nous invitons donc tous les groupes intéressés à organiser des activités à se procurer l'affiche et le dépliant en s'adressant au Conseil de la Culture à 722-6246 ou en écrivant à C.P. 873, Rimouski, (Québec), G5L 7C9.

A CACOUNA, UN APPEL AUX ARTISTES ET ARTISANS RÉGIONAUX

Le dix-huit octobre dernier se tenait au Couvent de Cacouna une rencontre de représentants de chaque groupement ou association de Cacouna dans le but de lancer l'idée de personnaliser la nouvelle école au moyen d'oeuvres d'artistes et d'artisans capables d'exprimer l'originalité locale. Après présentation des plans extérieurs et intérieurs de l'école par l'architecte Charles Casgrain et M. Ghislain April de la Commission Scolaire, il fut décidé par les personnes présentes, de donner appui à ce mouvement suscité par France Gougoux, commissaire. Nous invitons donc les artistes et les artisans de la région à exprimer leur désir de participer à ce projet. Les intéressés seront contactés sous peu pour obtenir toutes les informations pertinentes en vue de la soumission d'un projet individuel ou collectif. Nous souhaitons que vous manifestiez votre intérêt en le communiquant à Mlle Yvette Soucy à l'école de Cacouna d'ici le 30 novembre prochain.

ATTENTION NOUS RECHERCHONS...

1. Nous recherchons des amateurs en pâtisserie pour la traditionnelle vente de pâtisseries de l'A.F.E.A.S. de St-Arsène. No. 2 Nous recherchons d'éventuels Pères Noël et Mères Noël pour s'enorgueillir les yeux à l'exposition artisanale de l'A.F.E.A.S.. Plusieurs pièces seront vendues. Ca vous intéresse... La route est simple. L'odeur des bonnes pâtisseries guidera sûrement votre promenade de dimanche après-midi vers la route de l'église à Saint-Arsène (O.T.J.) le 7 novembre de 13:00 heures à 17:00 heures. Bienvenue à tous.

LES COURTE-POINTE

Projection d'un diaporama sur l'évolution de la courte-pointe "mosaïque de tissu", et "appliqués". Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, il sera présenté vendredi le 12 novembre au Musée du Bas St-Laurent (300 rue St-Pierre, Rivière-du-Loup) à 20:00 heures. Sera présenté également vendredi le 19 novembre à l'auditorium de la Polyvalente de Trois-Pistoles (455 rue Jenkins, Trois-Pistoles) à 20:00 heures. L'invitation s'adresse à tous.

Le Centre Culturel et

Le St-Laurent-Echo

vous invite à une soirée de spectacle au Centre Culturel

Pour vous mériter un des 10 laissez-passer il vous suffit de:

- Répondre correctement à notre petite question
- Faire parvenir au journal **Le St-Laurent-Echo**, 16 rue du Domaine Rivière-du-Loup, G5R 4C3
- Date limite **12 novembre**

Question:

Quand se produira le cirque magique chinois de Taïwan?

.....novembre

Nom.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

Gagnants des billets Ti-Gus et Ti-Mousse

Mme Elisabeth B. Plante, RDL
Mme Richard Bélanger, Portage
Monique Pelletier, Cacouna
Elie Jean, Trois-Pistoles
Bertrand Plourde, R.D.L.
Rolande Morin, R.D.L.
Claude Tremblay, R.D.L.
Mme Fernand Morin, R.D.L.
France Soucy, R.D.L.
Gilles Lamarre, St-Alexandre.



Appel à toutes les voitures

NOTRE ATELIER MÉCANIQUE EST À DEUX PAS DE CHEZ VOUS.

Nous sommes les experts sur lesquels vous pouvez toujours compter pour la réparation de votre voiture. De plus, nous sommes tout près, à deux pas de chez vous, chaque fois que vous avez besoin de nos services. Nul besoin de parcourir des milles et des milles pour trouver un service fiable et des pièces de qualité.

Spéciaux sur l'entretien

MERCURY

Entretien complet des voitures

20% d'escompte *

Mise au point d'automne

et toutes autres réparations effectuées à l'atelier

Nos techniciens experts formés par l'usine peuvent redonner de la vie à votre véhicule et améliorer ses qualités routières grâce à notre mise au point à prix spécial. Nous poserons des bougies neuves Motorcraft (et moyennant un supplément, des contacts, un condensateur et un rotor d'allumage, si le véhicule en est équipé). Nous ferons aussi le réglage de l'avance, du carburateur et des courroies, et nous vérifierons le chapeau du distributeur, les durites du circuit de refroidissement, les câbles de bougies, la soupape RGC, la bobine et les filtres à air et à essence. Nous ferons tout cela à un seul bas prix! Les frais de pièces et d'entretien sont compris.

Avant de commencer les travaux, nous vous informerons de tous frais de pièces ou d'entretien supplémentaires, s'il y a lieu.

* Cette offre s'applique aux pièces seulement.

PRIMA AUTOMOBILES INC.

MERCURY LINCOLN

136 chemin des Raymond
Parc Industriel,
Rivière-du-Loup, 867-1420

GARANTIE: 90 JOURS OU 4000 MILES (6400 km)

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
KAMOURASKA**

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la
faillite de:
no: 250-11-000079-82
020660

**MEUBLES BRUNO
OUELLET INC.**, corps
politique et incorporé
ayant son siège social à
St-Pierre Lamy, Cté
Témiscouata, Qué. GOL
4B0

Avis est par la
présente donné que
**MEUBLES BRUNO
OUELLET INC.**, corps
politique et incorporé
ayant son siège social à
St-Pierre-Lamy, Cté
Témiscouata, Qué. a
fait cession de ses biens
le 21^{ème} jour d'oc-
tobre, et que la
première assemblée des
créanciers, sera tenue
le 4^{ème} jour de novem-
bre 1982, à 10:30
heures de l'avant-midi,
au Palais de Justice, 33
rue de la Cour, en la
Cité de Rivière-du-
Loup, dans la Province
de Québec.

**Robitaille, Marcoux &
Associés Ltée**
syndics de l'actif de
**Meubles Bruno Ouellet
Inc.**
135 rue des
Gouverneurs, Suite 4
Place Dionne, Rimouski,
Qué. G5L 7R2

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
KAMOURASKA**

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de faillite
de:

No :
250-11-000080-82
020661

**BRUNO
OUELLET**, techni-
cien, domicilié à St-
Pierre Lamy, Cté
Témiscouata, Qué. GOL
4B0

Avis est par la
présente donné que
BRUNO OUELLET,
technicien, domicilié à
St-Pierre-Lamy, Cté
Témiscouata, Qué. GOL
4B0 a fait cession de
ses biens le 21^{ème} jour
d'octobre 1982, et que
la première assemblée
des créanciers sera
tenue le 4^{ème} jour de
novembre 1982, à
11:00 heures de
l'avant-midi, au Palais
de Justice, 33 rue de la
Cour, en la Cité de
Rivière-du-Loup, dans
la Province de Québec.

Daté de Rimouski, ce
28^{ème} jour d'octobre
1982

**Robitaille, Marcoux &
Associés Ltée**
syndics de l'actif de
Bruno Ouellet
135 rue des
Gouverneurs, suite 4
Place Dionne, Rimouski,
Qué. G5L 7R2

à noter

**FORMATION RADIO-
PREMIER APPEL-
DERNIER APPEL**

Vous voulez apprendre à
faire de la radio? Les
possibilités que vous offre
ce médium? Comment les
réaliser? **RADIO GRAND-
PORTAGE** en collabora-
tion avec le service de
l'éducation des adultes
du CEGEP de Rivière-du-

Loup offre une seconde
session de formation por-
tant sur l'initiation à la pro-
duction radiophonique
communautaire. Le con-
tenu des ateliers compren-
dra l'apprentissage de
manipulation de l'équipe-
ment disponible, les
techniques d'animation et
d'entrevue, les étapes de
réalisation d'une émission
ou production radiophoni-
que, etc. La formation sera

orientée vers la pratique,
le concret. Une série
d'ateliers est offerte à
Rivière-du-Loup et une
deuxième série se tiendra
à Trois-Pistoles. Les
ateliers auront lieu dans
les studios de **RADIO
GRAND-PORTAGE** et se
dérouleront du 23 novem-
bre au début de mars au
rythme de 6 (six) heures
par semaine. Ce qui
permettra aux personnes
qui auront suivi cette for-
mation de s'intégrer à la
programmation "Hiver 83"
de **RADIO GRAND-
PORTAGE**. Les frais d'in-
scription sont de \$23.00
par personne. Vous avez
jusqu'au 8 novembre pour
vous inscrire. Dépêchez-
vous! Il est à noter que ce
cours, d'une durée de 60
(soixante) heures est
crédité au niveau collégial.
Pour informations et/ou
inscriptions, communi-
quer à Rivière-du-Loup,
avec Johanne à 862-1037
et à Trois-Pistoles, avec
Jacques, à 851-3383.

PARLEZ-NOUS DE LA CONSCRIPTION

Nous recherchons des témoignages authentiques:

- conscrits
- témoins
- parents
- militaires
- ou autres.

Ceci dans le but d'une publication future.

Nous vous garantissons la confidentialité en tout.

Ecrivez-nous à:

Marcel Gignac
Case postale 64
St-Dorothée, Laval, Qué.
H7X 2T4

**Province de Québec-District de
Kamouraska-Cour Provinciale**
No. 250-02-000077-81-3

**Caisse Populaire de St-Jean-de-Dieu:
Demanderesse**
Jean Claude Turcotte: Défendeur.

Le 20 novembre 1982 à 11.00 hres A.M. au
domicile du défendeur soit à St-Jean de Dieu dist.
Kam., seront vendus par autorité de Justice les
biens et effets du défendeur saisis en cette cause
consistant en:
15 vaches
1 vacherie

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Michel Morin: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 3 novembre 1982

**Pour: Me Jeannot H. Roy
Avocat**

**Province de Québec-District de
Montréal-Cour Provinciale**
No. 500-02-015275-824

Karhu-Titan Canada Ltée: Demandeur
Alain Michaud "La Récréateck Enrg": Défendeur.

Le 17 novembre 1982 à 14.00 hres P.M. à la
place d'affaires du défendeur soit au 264 rue Prin-
cipale à Ville Dégelis dist. Kam., seront vendus par
autorité de Justice les biens et effets du défendeur
saisis en cette cause consistant en:
2 tables de billard avec accessoires

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Michel Morin: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 3 novembre 1982

**Pour: Mes Shriar, Polak Ass.
Avocats**

**Province de Québec-District de
Kamouraska-Cour Provinciale**
No. 250-02-000146-826

Banque Nationale du Canada: Demanderesse
Marielle C. Allaire: Défenderesse

Le 15 novembre 1982 à 11.00 hres A.M. à la
place d'affaires de la défenderesse soit au Bilbo-
quet, Centre d'Achats de La Pocatière, au 126
Route 220 à La Pocatière dist. Kam., seront ven-
dus par autorité de Justice les biens et effets de la
défenderesse saisis en cette cause consistant en:
Une caisse AD5, série 82936
Une enseigne pour commerce.

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 3 novembre 1982

**Pour: Mes Lebel, Pelletier Ass.
Avocats.**



Conseil de la radiodiffusion et des
Télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience
publique à partir du 14 déc. 1982
9h30 au Centre Sheraton, 1201,
boul. Dorchester est, Montréal
(Qué.) afin d'étudier ce qui suit:
Rivière-du-Loup, Saint-Antoine,
Rivière-du-Loup et Cacouna (Qué)
Demande (821844800)
présentée par Le Câble de
Rivière-du-Loup Ltée en vue de
modifier la licence de l'entreprise
de réception de radiodiffusion
desservant les endroits susmen-
tionnés, comme suit: en augmen-
tant le taux mensuel maximum de
9.305 à 9.865 en vigueur le 1^{er}
sept. 1983; en établissant des
frais maximums d'installation de
125\$ pour la zone proposée (les
frais maximums d'installation
autorisés sont de 25\$); en étan-
dant l'aire de desserte autorisée
pour y inclure Notre-Dame-du-
Portage; et Service de télévision,
en ajoutant la retransmission de
CKRS-TV (SRC) Jonquière (Qué) et
la distribution d'un service de
non-programmation facultatif
(jeux électroniques); Service
radiophonique en ajoutant un
service de programmation
spéciale (météo). La demande
peut être examinée au: 279A
Lafontaine, Rivière-du-Loup
(Qué).

Comment intervenir: quiconque
desire formuler des commentaires
à propos d'une demande doit
présenter une intervention écrite
comportant un exposé clair et
succinct des faits et des motifs
pour lesquels l'intervenant appuie
la demande, s'y oppose ou pro-
pose de la modifier. Il doit aussi
indiquer s'il l'on désire ou non com-
paraître à l'audience. **Date**
d'échéance pour la réception des
interventions au Conseil et chez le
requérant: le 24 novembre 1982
les interventions doivent être en-
voyées par courrier recommandé
ou par messenger au requérant et
au C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A
0N2, avec preuve de signifi-
cation. A remarquer qu'elles doi-
vent être reçues à la date
susmentionnée et non simplement
postées à cette date.

Examen des demandes et des
documents: à l'adresse locale in-
diquée dans cet avis et au Con-
seil, Edifice Central, les Terrasses
de la Chaudière, Pièce 561, 1,
promenade du Portage, Hull (Qué)
et au bureau régional de C.R.T.C.
Montréal, 1410, rue Stanley,
Montréal (Qué.)
On peut obtenir de plus amples in-
formations en se procurant une
copie des "Règles de procédure"
du C.R.T.C. disponible au coût de
\$1.50 au: Centre d'édition,
Ministère des Approvision-
nements et Services, Ottawa
(Ont) K1A 0S9. Renseignements:
Ecrire au Conseil ou téléphoner à
819-997-1027 ou 997-1328.
(NPH-82-78)



OPTI-VOYAGE

Gagnant du tirage du 13 septembre 1982. Voyage à Freeport pour 1 semaine.
De gauche à droite, M. Marius Guérette, responsable de l'Opti-Voyage, M. Mme
Raynald Gaudreault, Alma, M. Adrien Tremblay, prés. Club Optimiste de
Rivière-du-Loup.
(Photo Club Optimiste)

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP**



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par
Raoul Savard, greffier, que le règlement suivant:

RÈGLEMENT no 831a constituant un fonds de
subventions et un programme de subventions dans
le cadre du programme "Corvée-Habitation" et
abrogeant le Règlement no 831.

a été adopté par le Conseil de la Ville de Rivière-
du-Loup au cours de la séance qu'il a tenue le 25
octobre 1982.

Toute personne intéressée peut prendre con-
naissance dudit Règlement no 831a au bureau du
Conseil, à l'Hôtel de Ville, 181, rue Lafontaine.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 26
octobre 1982.

**Raoul Savard
Greffier**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP**



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par
Raoul Savard, greffier, que le règlement suivant:

RÈGLEMENT no 832 amendant le "Règlement no
464 relatif à la circulation dans les limites de la
Cité"

a été adopté par le Conseil de la Ville de Rivière-
du-Loup au cours de la séance qu'il a tenue le 25
octobre 1982.

Toute personne intéressée peut prendre con-
naissance dudit Règlement no 832 au bureau du
Conseil, à l'Hôtel de Ville, 181, rue Lafontaine.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 26
octobre 1982.

**Raoul Savard
Greffier**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
KAMOURASKA
COUR SUPÉRIEURE**
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la
faillite de:

PATRICK BÉLANGER,
domicilié à 38, MacKay
Lapointe, Rivière-du-
Loup, Qué. ayant fait
affaires sous la raison
sociale de "HÔTEL
PLAZA ENR.", ET
"RESTAURANT PLAZA
ENR.", 364 Lafontaine,
Rivière-du-Loup, Qué.
No. :
250-11-000076-82
020554

Avis est par les
présentes donné que
PATRICK BÉLANGER,
domicilié à 38, Mackay
Lapointe, Rivière-du-
Loup, Qué. ayant fait
affaires sous la raison
sociale de "HÔTEL
PLAZA ENR.", et
"RESTAURANT PLAZA
ENR.", 364 Lafontaine,
Rivière-du-Loup, Qué. a
fait cession de ses biens
le 7^{ème} jour d'octobre
1982, et que la
première assemblée des
créanciers sera tenue le
4^{ème} jour de novembre
1982, à 10:00 heures
de l'avant-midi, au
Palais de Justice, 33
rue de la Cour, Rivière-
du-Loup, dans la Pro-
vince de Québec.

Daté de Rimouski, ce
25^{ème} jour d'octobre
1982.

**Robitaille, Marcoux &
Associés Ltée**
syndics de l'actif de
Patrick Bélanger
135 rue des
Gouverneurs, Suite 4
Place Dionne, Rimouski,
Qué.
G5L 7R2

à noter

LA BEAUTÉ DES CHÂTEAUX



M. Paul Lafrance.

Il y a déjà quelque temps, le Club Richelieu de Rivière-du-Loup a reçu comme conférencier un de ses propres membres, le docteur Paul Lafrance. Par sa conférence, il a fait visiter aux membres du club le Château de Vers-des-Érables et d'autres bâtiments célèbres de France. À l'aide d'un fantastique diaporama, les auditeurs ont été littéralement transportés par la beauté, autant intérieure qu'extérieure, de ces édifices. Ils ont été éblouis par la richesse et le luxe extraordinaire qui s'en dégagent. Les membres ont beaucoup goûté ce voyage au pays des merveilles.

AVIS D'ÉLECTION Collège électoral des usagers du CLSC Les Aboiteaux

Tous les usagers du CLSC Les Aboiteaux sont priés de prendre avis que l'élection d'un usager au conseil d'administration de l'établissement ci-haut désigné aura lieu DIMANCHE, le 28 NOVEMBRE 1982 à 13 heures 30, s'il y a plus d'un-e candidat-e.

Les mises en candidature pour ce poste d'usager doivent être déposées au CLSC Les Aboiteaux:

à SAINT-PASCAL, au 580 de la 25^{ème} rue à l'attention de Pierrette Bélanger.

à RIVIÈRE-DU-LOUP, au 68, rue Beauvien à l'attention de Raymond Cadrin.

La période de mise en candidature s'étend du 2 novembre au 12 novembre 1982. Toutes les candidatures doivent être reçues à l'une ou l'autre des adresses plus haut mentionnées avant vendredi le 12 novembre 1982 à 17 heures.

Les usagers concernés par cette élection peuvent se procurer à l'accueil ou au bureau du directeur général du CLSC toutes les informations pertinentes ainsi qu'un bulletin de mise en candidature.

Gilles Michaud
Directeur général

AVIS PUBLIC

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROGRAMME DE PULVÉRISATIONS AÉRIENNES CONTRE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement donne avis qu'il tiendra une audience sur le programme de pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (1983-1986) dont le promoteur est le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Les personnes et les organismes intéressés à se renseigner et à faire connaître leur point de vue sur ce projet sont invités à participer à l'audience dont la première partie-consacrée à l'information-aura lieu simultanément en cinq villes grâce à ce système de télévision en circuit fermé.

La commission du Bureau d'audiences publiques, composée de monsieur Luc Ouimet, responsable, de madame Louise Roy et de messieurs Yvan Hardy et Gérard Gosselin, siègera à Rimouski. Cependant, il sera aussi possible de voir, d'entendre et de participer aux discussions à partir de Matane, Chicoutimi, Québec et Montréal.

UNE PROCÉDURE D'AUDIENCE EN DEUX PARTIES

L'audience publique se déroulera en deux temps: Une première partie réservée à l'information permettra, au promoteur d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la commission. Des personnes-ressources seront aussi présentes pour fournir sur demande des explications.

Le premier temps de l'audience est important en ce qu'il permet aux participants de poser des questions sur divers points traités dans l'étude d'impact-notamment, la justification du projet, l'effet des insecticides sur l'environnement et sur la santé humaine, les modalités d'arrosage, l'impact économique du projet-et par conséquent de mieux préparer leur intervention lors du deuxième temps de l'audience.

Cette première partie de l'audience commencera le 12 novembre à dix-neuf heures pour se prolonger le samedi 13 et le dimanche avant-midi. La fin de semaine des 19, 20 et 21 novembre sera aussi employée selon le même horaire, s'il y a lieu.

Les questions des intervenants présents à Matane, Québec, Chicoutimi et Montréal seront reçues à tour de rôle selon un horaire pré-établi, à partir du samedi 13 novembre dans l'avant-midi.

La deuxième partie consacrée à l'audition des mémoires et des opinions, aura lieu au moins vingt-et-un jours après la fin de la première. Les dates et lieux seront communiqués ultérieurement.

LES COORDONNÉS DE L'AUDIENCE (PREMIÈRE PARTIE)

DATES ET HORAIRES:

Le vendredi, 12 novembre 1982, de 19 à 23.30 heures. Le samedi, 13 novembre 1982, de 9.00 à 12.30 heures, de 13.45 à 17.30 heures.
Le dimanche, 14 novembre 1982, de 9.30 à 12.00 heures. (même horaire pour la fin de semaine suivante, s'il y a lieu).

LIEUX:

RIMOUSKI: Université du Québec à Rimouski, 300 Avenue des Ursulines, Salle F210-QUEBEC: Université du Québec, 2875, boul. Laurier, 4^e étage, salle vidéo-MATANE: Hôtel-de-Ville, 230, rue St-Jérôme, salle civique-CHICOUTIMI: Université du Québec à Chicoutimi, 555, boul. de l'Université, salle 3-402-MONTREAL: Université du Québec à Montréal, Pavillon Judith-Jasmin, service de l'audio-visuel, salle J 2545.
Pour des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à Marie Roux-Lambert, au numéro 418-643-7447.

Le secrétaire
André Dorval.



Gouvernement du Québec
Bureau d'audience
publique sur l'environnement.

SITUATION ENVIABLE

Nous avons besoin de (2) personnes très ambitieuses, se sentant limitées dans leur occupation actuelle et désirant gravir rapidement les échelons du succès.

Exigences: Habiter depuis au moins 2 ans dans la région de Rivière-du-Loup ou du Témiscouata.

Avoir de l'expérience dans le domaine de la vente ou des affaires.

Automobile nécessaire

Veillez communiquer avec

**M. Jacques Lizotte
La Pocatière
Tél.: 418-856-3263**



PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent, donné que le Conseil des commissaires de la commission scolaire de Rivière-du-Loup a adopté le 26 janvier 1982, lors d'une réunion extraordinaire, la résolution numéro RC 255-82-01 demandant au ministère de l'Éducation l'autorisation de céder à la Corporation municipale de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, l'école no 2 de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, pour la valeur nominale de 1\$.

Tout contribuable intéressé à prendre connaissance du texte de la résolution précitée, peut le faire au 464, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Donné à Rivière-du-Loup, ce vingt-sixième jour du mois d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Le directeur général,
YVES BLANCHET.

OFFRE DE SERVICES

Poste: **Physiothérapeute**

Statut: Salarié-e permanent-e à temps partiel.

Sommaire de la tâche:
-avis et conseils techniques et professionnels aux intervenants
-es du CLSC dans le domaine de la physiothérapie:

-appuis professionnels aux personnes dans leurs efforts visant la prise en charge de leur réadaptation;

-bilan des besoins d'une personne en terme de réadaptation et plan d'aide multidisciplinaire;

-toutes autres tâches reliées au poste.

Qualifications:
Diplôme universitaire en physiothérapie et au moins une année d'expérience pertinente.

Qualités requises:
Capacité de travailler en équipe
Facilité d'adaptation
Autonomie
Volonté de partager son savoir et habiletés pour le faire.

Territoire desservi: Municipalités de la MRC de Kamouraska à l'est de Mont-Carmel, Saint-Philippe-de-Néri et Saint-Denis, y incluant ces dernières ainsi que les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup.

Salaires: Selon la convention collective.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et leur offre de service avant le 12 novembre 1982, à 17 heures à:

Gilles Michaud
CLSC Les Aboiteaux
580, 25^{ème} Rue
Saint-Pascal, (Québec)
G0L 3Y0

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP



AVIS PUBLIC

Stationnement nocturne
des véhicules

Voici le texte de l'article 65 du Règlement no 464 de la Ville de Rivière-du-Loup, tel qu'amendé par les Règlements nos 777 et 817:

"65-Stationnement de nuit prohibé:

Il est défendu de laisser un véhicule stationné sur une rue et sur le terrain de stationnement de l'Hôtel de Ville entre 3h.00 et 7h.00 du matin, du 15 novembre au 15 avril inclusivement; le propriétaire de tout véhicule laissé en stationnement en contravention au présent règlement est passible d'une amende minimum de \$10.00; en outre, si ce véhicule entrave le travail de déneigement, il peut être remorqué ailleurs, notamment à un garage, aux frais du propriétaire dudit véhicule, et celui-ci ne peut en recouvrer la possession que sur paiement des frais de remorquage, qui ne doivent pas excéder le maximum prévu par la Loi des Cités et Villes, et de remisage, qui ne doivent pas excéder un loyer basé sur les taux courants du garage intéressé pour remisage de véhicules".

Donné à Rivière-du-Loup, le 28 octobre 1982.

Henri April,
Directeur de la Sûreté
municipale.

Offres et demandes d'emploi

Nous désirons vous faire part des offres d'emploi suivantes:
"Postes ouverts également aux hommes et aux femmes".

Archiviste médical pour Hull. Diplôme d'archiviste médical requis.

Ingénieur en électricité possédant BACC plus 3 ans d'expérience pour Bromont.

Opérateur sur ordinateur possédant 5 ans d'expérience pour Bromont. Le candidat devra savoir travailler sur ordinateur Prime 850.

Chef de département en plomberie-chauffage possédant 3 ans d'expérience pour Rivière-du-Loup.

Technicien en génie mécanique possédant DEC et 3 ans d'expérience pour Arthabaska.

Analyste en informatique possédant 3 ans d'expérience pour Bromont.

Coiffeur (se) pour dame possédant carte A ou B pour St-Alexandre.

Infirmière psychiatrique possédant 2 ans d'expérience pour Matagami.

Un représentant des Forces Armées Canadiennes sera au cours de l'avant-midi du 2 novembre 1982 à l'Hôtel de Ville de Trois-Pistoles et au cours de l'après-midi à l'Hôtel-de-Ville de Ville Dégelis. Il sera à notre CEC le 4 novembre 1982.

Nous avons des places de disponibles sur le cours de Formation Préparatoire à l'Emploi. Ce cours s'adresse à celui ou celle qui veut améliorer ses chances d'intégrer le marché du travail. Ce cours consiste en des exercices de connaissances de soi, de recherche d'emploi et même des stages pratiques en milieu de travail.

Nous désirons rappeler à nos clients qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage de renouveler leur demande d'emploi aux quatre (4) semaines.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre centre d'emploi du Canada, 298, boulevard Thériault, Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone suivant: 862-9510.



Jour du dollar

Prix en vigueur jusqu'à samedi 6 novembre.

Magasinez tôt pour un meilleur choix!

<p>Lots de jaquettes longues et courtes pour dames.</p> <p>\$6</p>	<p>Lots de tissus d'hiver jusqu'à \$6.99 le mètre.</p> <p>\$5 le mètre</p>	<p>Ruban transparent magique scotch paquet de 2, 12m x 15 cm. Ord. \$1.98</p> <p>\$1</p>	<p>Sous-vêtements taille base Jacques Laurent, couleurs assorties, P.M.G. ord. \$1.99</p> <p>2/\$3</p>	<p>Pile à tout-usage Eveready grandeurs C et D et 9 volts. Ord. jusqu'à \$1.89</p> <p>\$1</p>
--	--	--	--	---

Pour dame	Pour homme	Jouets	Articles domestiques
<p>Soutien-gorge s'agrafe devant. 32A-B, 34-36 A-C. 12400. Ord. 15.50 \$11</p> <p>Soutien gorge D'ici Nova de Wonderbra, style 900, blanc et beige. Ord. \$14.50 \$11</p> <p>Soutien-gorge pour poitrine forte. 34-38 B-D. 12430. Prix ord. \$15 \$12</p> <p>Jupon blanc et beige. Ord. \$9. \$6</p> <p>Culotte nylon Antron® III. Variété. PMG. 12670. Ord. 2.19 2/\$3</p> <p>Bikini nylon Antron® III. Variété. PMG. 12750. Ord. 1.98 2/\$3</p> <p>Jolie ceinture pour dame. Variété de modèles et de tons. 2/\$8</p> <p>Bas-culotte Baymart. Ord., pied sandale. 23261-2. Ord. 1.19 2/\$2</p> <p>Bas aux genoux rayés. Ord. \$1.59 \$1</p>	<p>Chaussettes de travail nylon. 1 pointure. 36302. Ord. 2.59 3/\$4</p> <p>Chemise flanelle de coton. Assort. de carreaux. PMGTG. 36342. Ord. 9.99 \$8</p> <p>Chaussettes extensibles 10-12. 36190-84. Ord. \$1.49 la paire 3/\$4</p> <p>Socquettes habillées. Nylon. 1 point. 36160. Ord. 1.29 paire. 3/\$3</p>	<p>Ensemble de doodles de Schtroumpfs comprenant 8 posters 8 3/4" x 8", 6 crayons feutres. Ord. \$4.99 \$4</p> <p>Livre à colorier. Beaucoup de plaisir! À très bas prix! 76012 2/\$1</p> <p>Calendrier Schtroumpfs 1983 illustration couleurs. Ord. \$5.98 \$5</p> <p>Livre d'activités. Choix 'Sticker Fun' ou 'Press Out'. 76054/7CT94 \$1</p> <p>Ardoise magique. Dessinez et puis faites-le disparaître! 76050 \$1</p> <p>Personnage monchliche A collectionner poupées miniatures adorables. Ord. \$2.49 \$2</p> <p>Casse-tête en bois pressé Ages de 2 à 6 ans plusieurs styles. Ord. \$5.39 2/\$9</p> <p>Poupée pour bébé lavable à la machine de playshool. Ord. \$5.49 \$4</p> <p>Voitures miniatures de Dukes of Hazard. Ord. \$1.79 \$1</p> <p>Animal adorable bubba tout petit et si doux. Ord. \$5.98 \$5</p> <p>Pâte pour modelage, durcit sans cuisson, 980 gr. Ord. \$5.98 \$5</p> <p>Balle d'intérieur nerf, pour des heures de plaisir. Ord. \$3.49 \$3</p> <p>Livre à colorier des Schtroumpfs. Ord. \$1.39 \$1</p> <p>Autos 'Matchbox' Petite auto et camion pour enfant. 7CT371 \$1</p> <p>Jeu de dames chinois... toute la famille l'aimera beaucoup! 7CT478 \$4</p> <p>Jeu de dames et d'échecs. Vous en avez 2 pour le prix d'un! 7CT502 \$5</p> <p>Plateau casse-tête Fraisinette... grand pour de petites mains! 7CT534 \$2</p> <p>Sable magique... pour créer des formes bizarres sous l'eau! 7CT450 \$3</p>	<p>Verre de 9 onces paquet de 4 de marque "libbey". Ord. \$4.59 2/\$7</p> <p>Verre St-Clair de "libbey" 9 onces avec motifs, paquet de 4. Ord. \$6.39 \$5</p> <p>Chope à café 'Fireking' en verre. Au motif 'Meadowland'. 63622. Ch. \$1</p> <p>Ampoules C.G.E. 60 et 100 watts. Ord. \$9.99 2/\$1</p> <p>Tôle à biscuits Moule à pain, moule à gâteau de Ekco anti-adhésif. Ord. \$1.99 2/\$3</p> <p>Cafetière en verre pour du bon café économique! 65391 \$10</p> <p>Bol à soupe à l'oignon avec couvercle poterie d'Angleterre. Ord. \$6.98 \$5</p> <p>Coupe à glace En verre. Ord. \$1.29 \$1</p> <p>Poêle T-Fal intérieur non-adhésif grandeurs 26. Ord. \$13.98 \$11</p> <p>Étuveuse Obo... pour de bons légumes cuits à la vapeur! 66992 \$3</p> <p>Ensemble de couteau de boucher, signé Clef St-Laurent, 5 couteaux. Ord. \$11.98 \$9</p> <p>Ouvre-boîte de sécurité... si pratique d'en avoir un autre. 67244 \$1</p> <p>Coupe pizza de luxe manche en aluminium, coulé. Ord. \$3.98 \$3</p>
<p>Pour enfant</p> <p>Barboteuse pour petit garçon. Variété. 2-3X. 479755. Ord. 8.49 \$6</p> <p>Barboteuse pour petite fille. Variété. 2-3X. 47884-1. Ord. 7.99 \$6</p> <p>Moufles petite fille. Variété. Une pointure. 48294. Ord. 1.69 3/\$4</p> <p>Moufles pour fille. Variété. Une pointure. 48300. Ord. 2.39 2/\$4</p> <p>Bas-culotte pour fille. Une pointure. 48675. Prix ord. 1.29 2/\$2</p> <p>Moufles pour petit garçon. Tons variés. 1 pointure. 49476. Ord. 3.50 \$3</p> <p>Bonnet en tricot pour petit garçon. 49441. Ord. \$3 chacun 2/\$5</p> <p>Gants en acrylique pour senior, pointures 8 à 10, no 49845. Ord.: \$3.75 \$3</p> <p>Bonnet pour le ski, garçon senior. Tons, styles variés. 49825. Ord. \$4 \$3</p> <p>Dormeuse 'Little Rascals' pour bébé. PMG. 47178. Prix ord. 9.49 \$7</p> <p>Chaussettes laine-nylon bébé. Assort. 2-7 1/2. 47291. Ord. 1.39 2/\$2</p>	<p>Santé et beauté</p> <p>Brosse à dent pour enfant. Faites-en provision à ce prix! 77645. Ch. \$1</p> <p>Brosse à dent de luxe pour adulte. Douce, moyenne ou dure. 77650. Ch. \$1</p> <p>Pâte à dentifrice Close-Up, 50 ml. \$1</p> <p>Rince-bouche Scope pour haleine fraîche. 750 ml. \$3</p> <p>Poudre pour bébé Johnson, 400gr. \$2</p> <p>Lait de bain moussant Baycrest 900 ml. Ord. \$2.69 \$2</p> <p>Bâton déodorant 'Mennen Speed' Fraîcheur ord. Format 75 g. 77693 \$2</p> <p>Déodorant en bâton Right Guard et Secret \$2</p> <p>Née citron pour adultes \$2</p> <p>Huile pour bébé Johnson & Johnson 450 ml. \$3</p> <p>Shampooing Head & Shoulders® pour les pellicules. 350 mL. 77984 \$4</p>	<p>Papeterie</p> <p>Bloc à lettres ou enveloppes format ord. et petit Baie 70214-38-36 2/\$3</p> <p>Crayons Crayola, paquet de 16 couleurs variées 70592 \$1</p> <p>Ruban scotch dans support en plastique env. 12mm x 15m no. 70985. Ord. .99 3/\$2</p> <p>Balle de laine Phentex Elite 4 plus, 227 g. 100% acrylique. Ord. \$4.39 3/\$11</p> <p>Balle de laine 100% acrylique pour chantails et jetés, 70006. Ord. \$6.98 \$5</p> <p>Feuilles mobiles paquet de 400 feuilles. Ord. \$2.59 \$2</p> <p>Cadre doré pour mettre en valeur une photo format de 5x7" 71422 \$2</p> <p>Cadre doré pour mettre en valeur une photo format de 8x10" 71423 \$3</p>	<p>Linge de maison</p> <p>Nappe en lin Repassage permanent, choix de jaune ou orange. Ord. \$13.49 \$8</p> <p>Oreiller en mousse déchiquetée. Motifs piqués. Env. 16x24" 61573 \$4</p> <p>Serviette de bain 'Constellation' Douce, absorbante. 20x40" 61630 \$3</p> <p>Linge à vaisselle 100% coton, 6 par paquet. Ord.: \$2.69 \$2</p> <p>Rideau de douche couleurs et motifs variés 61784. Ord. \$12. \$8</p> <p>Essuie-comptoir videla 28 x 36. Ord. \$1.99 2/\$3</p> <p>Nappes de vinyl signé Diana, choix de couleurs et motifs. Ord. \$3.98 \$3</p> <p>Napperon canadien tissé à la main 31 x 48cm. Ord. \$4.39 2/\$6</p> <p>Linge de comptoir couleurs assorties. Ord. .39 4/\$1</p> <p>Lavettes... à si bas prix, faites-en donc provision! 62024 2/\$1</p> <p>Linge à vaisselle en coton tissé. Carreaux variés. 18x28" 62050 \$1</p>
<p>Pour homme</p> <p>Chemise de ville Baycrest. Assort. 14 1/2-17 1/2. 35553-65. Ord. \$18-\$19 \$16</p> <p>Maillot sport 'Pep' Stanfield's® Assort. PMGTG. 36027. Ord. 15.50 \$9</p> <p>Maillot-T de Stanfield's® Dans les tons variés. PMGTG. 36028 2/\$9</p> <p>Caleçon de Stanfield's® Aux couleurs variées. PMGTG. 36064 2/\$8</p>	<p>Divers</p> <p>Fil Sayelle® Baycrest en acrylique. 50 g. 70002 2/\$3</p> <p>Balle de laine Baycrest solitaire, 100gr. fil peigné. Ord. \$2.79 \$2</p> <p>Lacet 24" couleurs assorties, 3 par paquet ord. .69 2/\$1</p> <p>Variété de portefeuilles, porte-monnaie à bas prix sensé! 75315-8 \$4</p> <p>Porte-monnaie pour jeune offert dans une variété de motifs. 75321 \$2</p> <p>Porte-clés. Maintenant à un prix fantastique! 75327 2/\$3</p> <p>Trousse à maquillage. Si pratique pour votre sac. 75374 2/\$3</p>		



Votre entière satisfaction...nous la garantissons!